

Guide Pratique à l'usage des étudiantes et étudiants internationaux

www.umoncton.ca/umcm-saee/international - info@umoncton.ca



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Service aux étudiantes et étudiants internationaux



Édition 2019-2020



Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation de ce guide à l'intention des étudiantes et des étudiants internationaux, en particulier le personnel des Services aux étudiantes et étudiants, le Service des Finances, le Service de logement, le Registrariat, ainsi que la Fédération des étudiantes et étudiants du Centre universitaires de Moncton (FÉECUM) et l'Association des étudiantes et des étudiants internationaux du campus universitaire de Moncton (AÉÉICUM).

MESSAGE DE BIENVENUE DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER



Chères étudiantes,
Chers étudiants,

Bienvenue à l'Université de Moncton. Bienvenue en Acadie.
Bienvenue chez vous!

Tout d'abord, merci d'avoir choisi notre établissement pour faire vos études universitaires.

Vous vous apercevrez assez rapidement que l'Université de Moncton vous réserve de belles surprises. Vous aurez la chance de participer à de nombreuses activités étudiantes et de développer de nouvelles passions, tout en recevant une excellente formation.

Je suis convaincu que votre séjour à l'Université de Moncton vous permettra de vivre une expérience étudiante mémorable. Vous verrez que l'engagement des professeurs et professeurs et des membres du personnel envers la population étudiante est exceptionnel. Nous avons d'ailleurs le meilleur ratio professeur/étudiants de toutes les universités francophones de 1^{er} cycle du Canada et nous en sommes très fiers.

La population étudiante de l'Université de Moncton est composée de plus de 20 % d'étudiantes et étudiants provenant de l'international. Nos campus cosmopolites rayonnent par leurs couleurs culturelles, ce qui constitue l'une des plus grandes richesses de notre université et de l'Acadie. Le caractère chaleureux de l'accueil de la population acadienne vous ravira!

Nous voulons que vous viviez une expérience inoubliable en faisant partie d'une communauté intellectuelle stimulante. Vous pourrez tirer profit d'interactions et de nombreux services qui appuieront votre formation. Nous sommes là pour vous soutenir et pour vous permettre d'atteindre votre plein potentiel.

Les liens et les réseaux que vous développerez ici, à l'Université de Moncton, vous seront grandement bénéfiques une fois sur le marché du travail, peu importe où que vous soyez. Saisissez les occasions qui s'offrent à vous pour bâtir ce capital d'une valeur inestimable.

En ce début de semestre, les trois campus de l'Université débordent d'énergie. Profitez pleinement des activités qui vous sont offertes pour faire de nouvelles connaissances.

Excellente année universitaire 2019-2020 !

A handwritten signature in black ink, reading 'Jacques Paul Couturier'.

Jacques Paul Couturier

Recteur et vice-chancelier par intérim

MESSAGE DE BIENVENUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA GESTION STRATÉGIQUE DE L'EFFECTIF ÉTUDIANT



Toute l'équipe de la direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant se joint à moi pour exprimer notre joie et notre fierté de vous compter parmi nous! Grâce au fait que 20 % de notre population étudiante a un statut d'étudiant international, nous pouvons affirmer que la vie étudiante à l'Université de Moncton est très diversifiée et dynamique!

Arrivant au Canada après des démarches administratives quelquefois difficiles, vous entrez dans une université qui attache une grande importance à l'accueil et à l'encadrement de sa population étudiante et, en particulier, de ses étudiantes et étudiants internationaux. De ce fait, nous nous engageons à vous offrir la meilleure expérience étudiante possible pendant votre passage à l'Université de Moncton. Que vous souhaitiez participer à la gouvernance étudiante, mettre en valeur vos talents artistiques ou faire du bénévolat dans la communauté, il y a une association, un club ou un regroupement étudiant qui vous attend. Nous vous invitons donc à participer activement au développement et au rayonnement de votre communauté universitaire.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement sur le campus.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'L' followed by a horizontal line.

Jean-Paul Loyer

Directeur général de la gestion stratégique de l'effectif étudiant

www.umoncton.ca/umcm-dggsee

MESSAGE DE BIENVENUE DU SERVICE AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ET À LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE (SAÉÉIMÉ)



Vous avez choisi de venir étudier à l'Université de Moncton et nous en sommes particulièrement honorés. Qu'il nous soit donc permis de vous féliciter pour votre admission au sein de notre institution et de vous remercier d'avoir privilégié notre Université.

Comme pour la plupart des étudiantes et étudiants internationaux, il s'agit sans doute pour vous d'un premier séjour à l'étranger au cours duquel vous aurez à relever les mêmes défis que les étudiantes et les étudiants canadiens, en plus de devoir vous ajuster à un système universitaire et à un contexte social souvent différents de ceux qui existent dans votre pays d'origine. Soucieuse de simplifier votre adaptation

sociale, culturelle et académique, l'Université de Moncton s'efforcera de vous fournir un maximum de renseignements avant votre arrivée au Canada. Le Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante a donc élaboré, à votre intention, un guide qui contient des informations pour vous permettre de préparer à la fois votre arrivée et votre séjour parmi nous.

Dans ce document, nous allons vous décrire les caractéristiques du système universitaire canadien et, en particulier, celui de l'Université de Moncton en insistant sur les questions pratiques et les formalités à accomplir pour l'organisation de votre voyage et de votre séjour. La lecture de ce guide constitue, par

conséquent, la première démarche pour votre adaptation à la vie universitaire, sociale et culturelle de notre Université.

Puisque le système d'enseignement canadien diffère de celui de la plupart des autres pays, nous pensons qu'il vous est indispensable de bien connaître le système scolaire canadien avant d'envisager de poursuivre des études supérieures au Canada.

Nous espérons que ce guide contribuera au succès de vos études à l'Université de Moncton, dans un contexte d'expérience culturelle des plus enrichissantes.

L'équipe du SAÉÉIMÉ

MESSAGE DE BIENVENUE DE LA VILLE DE MONCTON



Le conseil municipal vous souhaite chaleureusement la bienvenue à Moncton! Récemment reconnue par la revue nationale MoneySense en tant que le meilleur endroit où vivre au Canada atlantique, cette ville vous offre une excellente qualité de vie et des possibilités d'affaires intéressantes.

Collectivité accueillante et dynamique, Moncton offre également une multitude d'atouts et d'activités pour tous les goûts, dont de multiples festivals, ainsi que divers événements culturels et sportifs à longueur d'année.

Vous, étudiantes et étudiants en provenance des quatre coins du monde, contribuez à rendre notre ville plus

animée, diversifiée et riche de culture, et nous vous en sommes reconnaissants.

Nous souhaitons vivement que vous vous sentiez chez vous ici, et que vous songiez à vous y établir en permanence.

Bonnes études!

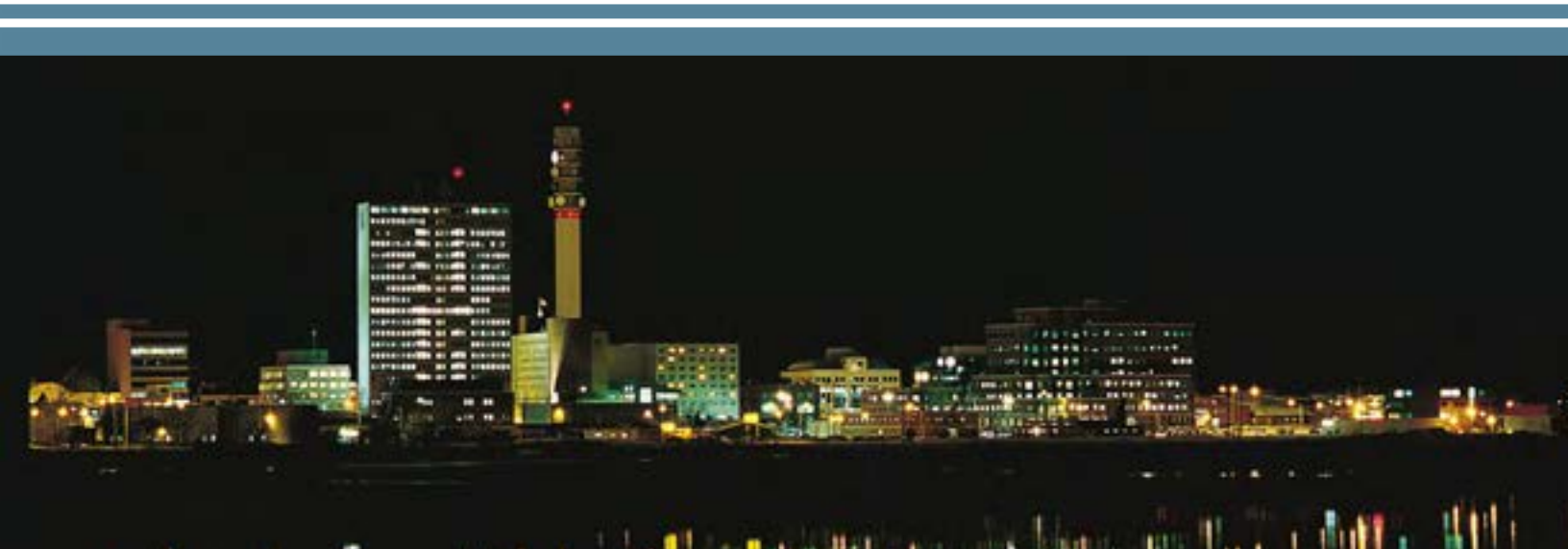


TABLE DES MATIÈRES

Aperçu de l'Université de Moncton.....	8
Campus de Moncton	9
Premières démarches	10
Procédures d'admission	10
Inscription par Internet	11
Demande de permis d'études	12
Bien préparer votre séjour au Canada.....	14
Itinéraire de voyage.....	15
Douanes.....	16
Équipement à emporter.....	16
Arrivée et service d'accueil.....	16
Les premières nuits, arriver l'esprit tranquille.....	17
Logements universitaires sur le campus	17
Hébergement en ville	19
Vie pratique	20
Coût d'une année au Nouveau-Brunswick.....	20
Coût de l'année universitaire 2019-2020	21
Transferts de fonds	23
Élaboration d'un budget réaliste.....	24
Vie universitaire	26
Système universitaire canadien	26
Calendrier de l'année universitaire 2019-2020 à l'Université de Moncton	27
Aide financière.....	28
Services aux étudiantes et étudiants	29
Vie quotidienne au Nouveau-Brunswick	35
Culture acadienne	35
Nouveau-Brunswick et la ville de Moncton	35
Régime collectif d'assurance maladie et hospitalisation pour les étudiants internationaux	36
Système bancaire au Nouveau-Brunswick	38
Présence religieuse.....	39
Emploi	39
Conseils pratiques pour une bonne intégration.....	40
Bureau de la commissaire	42
Messages des associations étudiantes et mot de la fin.....	43
Annexe.....	47
Annexe 1 : Liste des ambassades et consulats étrangers au Canada	47
Annexe 2 : Adresses et sites utiles.....	49
Annexe 3 : Politique concernant les paiements des frais étudiants	50
Annexe 4 : Renseignements au sujet de vos transactions financières à votre dossier étudiant (maniweb) durant votre séjour à l'U de M.	52
Annexe 5 : Formule pour le programme bloc-notes	53
Annexe 6 : Liste de vérification.....	54

APERÇU DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Permettez-nous de vous présenter succinctement notre Université.

Héritière d'une tradition universitaire qui remonte à 1864, l'Université de Moncton est la plus grande université canadienne entièrement de langue française à l'extérieur du Québec. Elle est constituée de trois campus, situés à Edmundston, Moncton et Shippagan, dans la province du Nouveau-Brunswick, à l'est du Canada.

Elle offre des programmes de premier cycle dans quelque cinquante domaines d'études, ainsi qu'une quarantaine de programmes de deuxième cycle et cinq programmes au niveau du doctorat. De plus, elle compte une trentaine de chaires d'études, d'instituts et de centres de recherche.

L'Université de Moncton est un milieu diversifié et cosmopolite : sa population étudiante provient de presque tous les pays de la Francophonie internationale. Depuis quelques années, en effet, de nombreux programmes d'échanges et d'ententes institutionnelles soutiennent cette mobilité étudiante à

l'échelle internationale.

Vous découvrirez rapidement que la plus grande richesse de l'Université de Moncton réside dans l'enseignement personnalisé et de qualité qu'elle est en mesure d'apporter à ses étudiantes et étudiants, en raison de sa dimension à taille humaine. Ce rapport privilégié entre les étudiantes, les étudiants et le corps enseignant favorise non seulement les échanges, l'apprentissage et le rendement, mais il contribue aussi au dynamisme de la communauté universitaire. Enfin, l'Université de Moncton possède des installations très modernes et offre à sa population un milieu de vie sécuritaire et stimulant pour l'apprentissage.

Campus de Moncton

Le Campus de Moncton est sans doute, un des meilleurs cadres accueillant et chaleureux pour entreprendre des études et pour un enrichissement mutuel de connaissances. Il a accueilli l'an dernier au-delà de 4 100 étudiantes et étudiants, dont environ 800 en provenance d'une

quarantaine de pays.

Avec ses facultés et écoles, l'Université de Moncton veut être à la pointe de la mondialisation en s'appuyant sur la qualité de son système d'éducation. Il a aussi depuis plus d'une décennie passée à l'internalisation de ses programmes avec la création de la direction de la coopération et des échanges internationaux.

Dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, près de 150 000 francophones et anglophones se côtoient dans une région en pleine effervescence.

Le Grand Moncton est devenu l'un des principaux centres d'activités commerciales, industrielles et technologiques de l'est du pays. Il n'est donc pas étonnant que la ville de Moncton ait été choisie, en septembre 1999, comme ville hôte du VIII^e Sommet de la Francophonie qui était placé sous le thème de la jeunesse et hôte des championnats du monde juniors d'athlétisme en 2010!





Liste des principaux édifices

- | | |
|---|---|
| ❶ ARÉNA J.-LOUIS-LEVESQUE | ❷ PAVILLON ADRIEN-J.-CORMIER |
| ❷ BIBLIOTHÈQUE CHAMPLAIN | ❸ PAVILLON CLÉMENT-CORMIER |
| ❸ CENTRE ÉTUDIANT | ❹ CENTRE DES TECHNOLOGIES ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ |
| ❹ CEPS LOUIS-J.-ROBICHAUD | ❺ PAVILLON JEANNE-DE-VALOIS |
| ❺ ÉDIFICE DES ARTS | ❻ PAVILLON J.-RAYMOND-FRENETTE |
| ❻ ÉDIFICE DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT | ❼ PAVILLON LÉOPOLD-TAILLON |
| ❼ ÉGLISE NOTRE-DAME-D'ACADIE | ❽ PAVILLON PIERRE-AMAND-LANDRY |
| ❽ FACULTÉ D'ADMINISTRATION | ❾ PAVILLON RÉMI-ROSSIGNOL |
| ❾ FACULTÉ D'INGÉNIERIE | ❿ RÉSIDENCE LEFEBVRE |
| ❿ MAISON LAFRANCE | ⓫ STUDIO-THÉÂTRE LA GRANGE |
| ⓫ RÉSIDENCE MÉDARD-COLLETTE | ⓬ STADE MONCTON 2010 |

PREMIÈRES DÉMARCHES

Pour venir étudier au Canada, vous devez entreprendre au préalable deux démarches. Tout d'abord, bien sûr, déposer votre demande d'admission avec l'Université de Moncton. Une fois l'admission accordée, vous devez prendre contact avec le ministère de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) via le centre de réception des demandes de visa (CRDV) ou la représentation diplomatique canadienne (ambassade ou consulat) le plus près de votre résidence. À votre arrivée au Canada, il vous faudra, en effet, présenter aux autorités canadiennes votre lettre d'admission à l'Université de Moncton, ainsi que votre lettre d'introduction du bureau des visas.

Pour vous aider dans vos démarches au niveau de l'admission, l'Université de Moncton a des représentants officiels qui travaillent dans plusieurs pays. Ils se feront un plaisir de vous aider dans vos démarches en vue de l'admission et de vous informer sur les services offerts et répondre à vos préoccupations.

Pour les rejoindre, veuillez communiquer avec (info@umoncton.ca), en prenant soin de préciser votre pays de résidence.

IMPORTANT : Soyez vigilant et méfiez-vous de tout individu suspect. Ne faites pas de transaction financière avec des personnes non mandatées ou ne leur remettez pas vos documents confidentiels. En cas de doute, contactez les services de l'Université de Moncton. Seules les agences prestataires de services dûment mandatés de l'Université de Moncton sont autorisées à répondre à vos préoccupations.

Procédures d'admission

Compléter la demande d'admission en ligne est l'une des premières étapes que vous aurez à effectuer pour étudier à l'Université de Moncton. Toute l'information dont vous aurez besoin pour préparer et soumettre votre demande se trouve au lien web suivant : <https://choisir.umoncton.ca/>.

Le délai de traitement d'une demande d'admission complète, c'est-à-dire pour laquelle le paiement du frais d'ouverture de dossier ainsi que les documents conformes requis sont reçus, est normalement de 4 à 6 semaines au 1^{er} cycle et de 8 à 10 semaines aux cycles supérieurs. Il faut donc prévoir ces délais lorsque vous entamez vos démarches et s'y prendre à l'avance.

Lettre d'admission

Toutes communications du Service de l'admission vous seront envoyées par courriel. L'admission officielle est confirmée par la réception d'une lettre d'admission électronique ainsi qu'une attestation d'admission de l'Université de Moncton (en format .pdf) qui comprend les renseignements suivants :

- votre nom et numéro d'identité étudiant (NI : A00) ;
- votre numéro d'identité personnel (NIP) temporaire ;
- votre compte utilisateur électronique ;
- le nom et la durée du programme au complet et le niveau des études ;
- les dates de début et de fin des cours ;
- la date d'arrivée tardive ;
- s'il y a lieu, les conditions à l'admission ou les préalables au suivi des cours ;

- un document portant sur les frais de scolarité ;
- une fiche portant sur les modalités d'inscription et la trousse d'inscription en ligne.

L'attestation d'admission est le document officiel nécessaire pour faire la première démarche en vue de l'obtention du permis d'études : il vous faudra également la présenter aux autorités canadiennes lors de votre entrée au Canada. Conservez-la précieusement.

Rapport d'admission et réadmission

Si vous obtenez une offre d'admission à l'Université de Moncton, mais que vous n'êtes pas en mesure d'arriver à temps pour le début de la session, il est possible de reporter votre admission à la session suivante. Pour ce faire, vous devrez nous fournir une demande écrite pour un report de session par courriel à admission.cdem@umoncton.ca. Si votre admission est reportée pour une session seulement, il n'y a pas de coût supplémentaire pour l'étude de votre dossier, et vous n'aurez pas à constituer à nouveau votre dossier. Si un deuxième report est demandé, ou qu'un report d'un an est demandé dès le départ, le frais d'ouverture de dossier sera demandé à nouveau et vous devrez présenter de nouveaux documents, le cas échéant.

Équivalences de cours

Si vous avez déjà commencé des études supérieures dans votre pays, vous pourriez obtenir des équivalences pour certains cours dans votre programme d'études à l'Université de Moncton. Un cours équivalent peut être crédité au dossier si le cours de l'établissement d'origine a un contenu et des objectifs très semblables à un cours offert à l'Université de Moncton. Afin de déterminer s'il y a lieu de vous accorder des équivalences pour les cours que vous avez suivis dans votre pays d'origine ou dans un autre pays, vous devez faire parvenir, avec votre demande d'admission ou remettre au Registrariat environ un mois avant le début des cours, des descriptions détaillées de vos cours antérieurs (répertoire des programmes et des cours offerts ou plans détaillés des cours). Ces documents devront être certifiés par les autorités académiques des établissements fréquentés (plans de cours et relevés de notes officiels).

Prière de prendre connaissance du Règlement 12.1 -- Premier diplôme de baccalauréat tiré du Répertoire 1er cycle 2019-2020 sur le maximum d'équivalences de cours admissibles à un programme : « Il faut avoir obtenu, à l'Université, au moins la moitié des crédits requis pour recevoir ce diplôme ».

À votre arrivée à l'Université, si vous croyez avoir droit à une équivalence, vous devrez en faire la demande auprès du Décanat de votre faculté ou de la Direction de votre école, en joignant toutes les pièces justificatives.

Inscription par Internet

L'inscription aux cours constitue la deuxième étape pour la poursuite du programme choisi. L'inscription doit être conforme aux exigences du programme

de cours et respecter le calendrier universitaire.

L'inscription vous garantit une place dans les cours de votre choix et entraîne la facturation de droits de scolarité.

Processus d'inscription

Votre inscription doit se faire sur Internet par le biais du Service en ligne MANIWEB. Vous pouvez consulter la trousse d'inscription en ligne à l'adresse www.umoncton.ca/umcm-registrariat/ pour prendre connaissance des renseignements dont vous aurez besoin pour compléter votre inscription.

Si pour une raison ou pour une autre vous ne pouvez pas vous inscrire aux cours à partir de votre pays, vous pouvez le faire immédiatement à votre arrivée à l'Université avec l'aide du Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante. Nous vous encourageons à arriver une à deux semaines avant la date limite d'inscription (le 30 août pour la session d'automne 2019 et le 13 janvier pour la session d'hiver 2020) afin de vous permettre de trouver un logement convenable, de vous adapter à votre nouvel environnement et de faire la validation de votre inscription auprès de votre responsable de programme.

Répertoire de l'Université de Moncton

Le Répertoire de l'Université de Moncton (Annuaire général) est disponible sur Internet seulement au <http://www.umoncton.ca/repertoire>. Nous vous recommandons de le consulter afin de vous familiariser avec les descriptions de programmes et de cours, le calendrier universitaire, les règlements généraux de l'Université, etc.

Le Répertoire vous aidera à mieux choisir les cours de votre première année universitaire et à mieux connaître les particularités de notre système d'enseignement. Nous vous invitons donc à le lire attentivement et nous vous

assurons qu'à tous les niveaux, le personnel de l'Université se fera un plaisir de répondre à toutes vos interrogations au moment de votre arrivée.

Arrivée à l'Université et retard d'inscription

Toutes personnes étudiantes doivent être présentes dès le premier jour des cours et doivent être inscrites à au moins un cours par la date limite d'inscription sans pénalité. Après cette date, une inscription tardive doit être approuvée par le Décanat de la faculté.

Ainsi, pour la rentrée de l'automne 2019, au moins un cours doit être inscrit à votre dossier par le 30 août et vous devez être présent le 3 septembre pour le début des cours. Pour la session d'hiver 2020, vous devez être inscrit et sur place par le 13 janvier.

Annulation d'inscription et avis de départ

Si votre inscription aux cours est faite et que vous n'êtes pas en mesure de poursuivre vos études pour la session en question, différentes démarches s'imposent selon le moment dans la session.

•**AVANT** que la session ne débute et **JUSQU'À LA DATE LIMITE DE RETRAIT DES COURS SANS MENTION AU DOSSIER** : la seule démarche à faire est de retourner dans votre compte Maniweb et de retirer les cours à votre dossier, dans la même interface où vous avez effectué l'inscription. Ainsi, vous ne serez pas facturé pour les cours de la session.

•**SUITE** à la **DATE LIMITE DE RETRAIT DES COURS SANS MENTION AU DOSSIER** et **AVANT** la **DATE LIMITE DE RETRAIT SANS ÉCHEC** : vous devez informer votre faculté de votre intention de vous retirer des cours, faute de quoi vous pourriez obtenir un échec au cours. Votre faculté vous informera du processus d'avis de départ, qui consiste à coordonner l'information entre la faculté, le Registrariat, le Service des finances et l'équipe d'orientation.

Test de classement

Toutes nouvelles personnes admises à l'Université de Moncton doivent passer des tests de classement en français et en anglais pour déterminer à quel cours s'inscrire afin de satisfaire aux exigences linguistiques de leur programme. Les tests sont normalement offerts en début de session. Veuillez consulter la trousse d'inscription pour connaître les détails sur les dates disponibles :

<http://www.umoncton.ca/umcm-registrariat/node/31>

À noter que celles et ceux dont la langue maternelle n'est pas le français auront à passer un test de compétence langagière dans le cadre du processus d'admission afin de déterminer s'ils auront à réussir des cours de français traditionnels ou des cours de français langue seconde dans le cadre de leur programme. Si le test détermine qu'il faut suivre les cours de français langue seconde, le test de classement en français ne sera pas à faire.

Avis aux étudiantes et étudiants admis à la session d'hiver, débutant en janvier

L'année académique à l'Université de Moncton consiste en deux sessions régulières: la session d'automne (de septembre à décembre) et la session d'hiver (de janvier à avril). Il y a aussi un horaire réduit de cours à la session printemps-été (de mai à août) offert par le Bureau de la Formation continue.

L'Université admet la plupart de ses étudiants à la session d'automne, au début de l'année académique. Elle reçoit

également des demandes d'admission pour la session d'hiver débutant en janvier et accorde des offres d'admission aux étudiantes et étudiants désireux de démarrer leurs études à cette session, selon la disponibilité des programmes. Il y a lieu de préciser qu'une admission à la session d'hiver peut poser certains défis lorsque vient le temps de s'inscrire aux cours obligatoires d'un programme.

Dans la plupart des programmes, la séquence des cours prévoit la réussite de cours préalables avant de procéder aux cours subséquents. Le premier cours peut être offert à l'automne et constitue un préalable au cours offert à l'hiver. Comme la majorité des cours offerts à la session d'automne ne sont pas normalement répétés à la session d'hiver, ceci fait en sorte qu'une étudiante ou un étudiant débutant un programme à la session d'hiver peut faire face à un choix limité lorsque vient le temps de s'inscrire à des cours dont il n'a pas les préalables. Afin de voir si la situation s'applique à vous, vous pouvez accéder au site Internet à l'adresse www.umoncton.ca/monudem/, puis dans la boîte « MANIWEB », cliquer « Dossier étudiant » et consulter le « Répertoire universitaire » pour connaître les exigences de votre programme. Vous y trouverez la liste des cours exigés pour chacune des années de votre programme. Cette consultation vous permettra de voir la liste des cours qui exigent des préalables et comment ceci s'inscrit dans votre programme.

De plus, une consultation de l'« Horaire de cours » (dans MANIWEB) vous permettra de constater quels cours sont offerts à la

session d'hiver. Avec ces deux points de référence, vous serez en mesure de savoir si votre programme est l'un de ceux qui posent ou non défi sur le plan du choix de cours lors d'une admission à la session d'hiver.

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec votre faculté ou avec la ou le responsable de votre programme en composant le 506-858-4000 (appels de l'international) ou le 1-800-363-8336 (appels sans frais à l'intérieur du Canada).

Demande de permis d'études

Les étudiantes et étudiants internationaux qui veulent venir étudier au Canada doivent prendre contact avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), soit sur le réseau Internet, soit par l'intermédiaire d'un Centre de Réception des Demandes de Visa (CRDV), afin d'obtenir leur permis d'études canadien.

Comment faire une demande de permis d'études, IRCC :

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes/admissibilite.html>

liste des Centres de Réception des Demandes de Visa (CRDV) :

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/contactez-ircc/bureaux/trouver-centre-reception-demande-visa.html>

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires au bon déroulement des formalités à accomplir. Nous retranscrivons ici, de façon abrégée, les démarches essentielles.

Pour demander votre permis d'études (formulaire IMM 1294), vous devez :

- posséder un passeport valide ;
- produire l'attestation ou la lettre d'admission de l'Université de Moncton ;
- faire la preuve que vous disposez des fonds nécessaires pour payer les frais de scolarité et de subsistance et posséder une lettre de l'organisme qui vous parraine, si c'est le cas ;
- convaincre un agent des visas que vous retournerez dans votre pays d'origine à la fin de vos études en présentant un plan d'étude
- possiblement présenter un extrait de casier judiciaire: contactez alors les autorités de votre pays d'origine ;
- possiblement subir un examen médical et présenter un certificat de bonne santé (les ressortissants de certains pays en sont exemptés. La liste des pays désignés et des médecins agréés pour rédiger ce certificat est disponible sur Internet : <http://www.cic.gc.ca/francais/information/medicaux/examen-medical-temp.asp>)
- possiblement fournir vos données biométriques (empreintes digitales et photo) dans un Centre de Réception des Demandes de Visa (CRDV). Pour plus d'information : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/campagnes/biometrie/faits.html>
- détenir un visa de résident temporaire ou une Autorisation de Voyage Électronique (AVE). La demande de l'AVE se fait en ligne. La demande du visa de résident temporaire se fait en même temps que celle du permis d'études. Si votre demande de permis d'études est approuvée, vous allez devoir envoyer votre passeport à IRCC afin qu'on y appose le visa de résident temporaire à l'intérieur. Le permis d'études vous sera remis à la frontière canadienne lorsque vous présenterez la lettre d'introduction.

Pour vérifier si vous devez obtenir un visa de résident temporaire ou une AVE, consultez le site :

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/exigences-admission-selon-pays.html>

Les citoyens et les résidents permanents des États-Unis, de Saint-Pierre-et-Miquelon et du Groenland peuvent présenter leur demande de permis d'études au point d'entrée au Canada. Toutefois, il est recommandé de présenter votre demande à l'avance, afin de gagner du temps.

IMPORTANT : Nous vous conseillons de faire votre demande au moins trois mois avant la date de votre départ pour le Canada. Pour les pays d'Afrique, il est conseillé de s'y prendre environ six mois à l'avance, compte tenu du fait que l'examen médical retarde encore le processus administratif.

Recommandations

L'entrée au Canada peut vous être refusée s'il vous manque des documents ou si ceux-ci comportent des omissions ou des imprécisions. C'est la responsabilité de l'étudiant de fournir toutes les preuves nécessaires lors de la soumission de sa demande de permis d'études ainsi que lors de son arrivée à la frontière canadienne.

Si tout est en ordre, l'agent frontalier vous remettra votre permis d'études et/ou apposera sur votre passeport un tampon indiquant la date limite de votre séjour au Canada.

Pour mieux préparer votre arrivée à la frontière canadienne et savoir quels documents vous devez présenter, veuillez consulter le site :

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/permis-etudes/preparer-arrivee.html>

Durée de validité et renouvellement du permis d'études

Il est important de bien prendre en note la date d'expiration de votre permis d'études ou de votre statut temporaire au Canada afin de ne pas se retrouver dans une situation illégale au Canada.

Le permis d'études est normalement valide pour toute la durée des études, par exemple pour une période de deux, quatre ou cinq ans, mais ne dépassera jamais la validité de votre passeport. Cependant, l'agent d'immigration peut délivrer un permis de plus courte durée dépendant des circonstances.

Si votre permis d'études vient à échéance et que vous n'avez toujours pas fini vos cours, il est important de faire la prolongation de votre permis d'études 3 mois avant la date d'expiration de celui-ci. Si vous êtes déjà au Canada et que vous avez besoin de prolonger votre permis d'études pour étudier à l'Université de Moncton, vous pouvez consulter le site web suivant pour voir les étapes à suivre : <http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/sejour-etudiant.asp>. Vous pouvez également demander des renseignements en vous présentant au Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante qui se retrouve au local C223 du Centre étudiant.

Lorsque vous êtes au Canada, vous avez aussi l'option de faire vos demandes en ligne en vous créant un compte MonCIC.

Si vous devez obtenir un nouveau passeport pour le renouvellement de votre permis d'études, il vous faudra contacter votre ambassade au Canada, au moins six mois avant l'expiration de votre passeport et permis d'études.

Par mesure de précaution, nous vous conseillons de garder dans vos dossiers des photocopies des pièces suivantes :

passeport, visa de résident temporaire, dernière page tamponnée par l'Agence des services frontaliers du Canada, permis d'études.

Si vous décidez d'abandonner vos études, il vous faudra informer immédiatement Immigration, réfugiés et Citoyenneté Canada de votre décision afin de régulariser votre situation.

BIEN PRÉPARER VOTRE SÉJOUR AU CANADA

Avant de quitter votre pays, n'oubliez pas de communiquer votre itinéraire de voyage au Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante, en indiquant clairement le jour et l'heure d'arrivée à l'Université. Vous pouvez faire parvenir ces informations par télécopieur, en n'oubliant pas de mentionner, par ailleurs, votre nom, votre prénom, votre nationalité, votre programme d'études, votre numéro d'identification étudiant NI (A00...). Selon les disponibilités, vous pourrez pour vos premières nuits à Moncton, bénéficier d'une réservation de chambre temporaire à 25 \$ la nuit, à l'une de nos résidences du Campus de Moncton. **Il convient d'effectuer votre réservation préférablement avant le 25 août 2019 pour la session d'automne 2019 et avant le 20 décembre 2019 pour la session d'hiver 2020.**

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir toutes vos informations

au Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante à l'aide du formulaire proposé susmentionné.

À votre arrivée à l'un des aéroports internationaux du Canada, vous devrez vous présenter au bureau d'immigration avant de prendre un vol en direction de l'Aéroport International du Grand Moncton (AIGM). Les aéroports internationaux les plus proches sont ceux de l'Aéroport Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal (Province du Québec) et d'Halifax (Nouvelle-Écosse).

À noter qu'il existe un décalage d'une heure entre la ville de Montréal et la province du Nouveau-Brunswick : cette dernière étant plus à l'est, quand il est, par exemple, 13 heures à Montréal, il est 14 heures au Nouveau-Brunswick.

IMPORTANT : Si vous ne pouvez pas arriver à temps pour le début des cours, en raison de circonstances

exceptionnelles, vous devrez en informer les instances académiques (département ou faculté) afin de vous assurer que vous pourrez vous inscrire tardivement. Le Registrariat devra également être informé des raisons du retard par télécopieur (1-506-858-4544) avant le **vendredi 30 août 2019 et avant le 13 janvier 2020.**

L'étudiante ou l'étudiant admis à un programme d'études doit être présent à l'Université et présent à ses cours dès la date d'affixe au calendrier universitaire afin de faciliter votre arrivée à l'Université de Moncton, faites-nous parvenir votre itinéraire de voyage en remplissant (en ligne) le formulaire ci-dessous disponible sur le site Internet du Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante à l'adresse suivant : https://www.umoncton.ca/umcm-saee/itineraire_voyage ainsi que la grille de participation aux activités ci-jointe.





Itinéraire de voyage, campus de Moncton

Service aux étudiantes et étudiants international et à la mobilité étudiante

Centre étudiant, local C-101

Université de Moncton

Campus de Moncton

Moncton (N.-B.)

E1A 3E9 Canada

Via internet : https://www.umoncton.ca/umcm-saee/itineraire_voyage

Télécopieur : 1-506-858-4492

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi,

De 8 h 30 à 16 h 30

Nom : _____

Prénom : _____

(en lettres majuscules)

Nationalité : _____ Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

Adresse : _____

Numéro de télécopieur : _____

Courriel : _____

Programme d'études à l'Université de Moncton : _____

Numéro d'identification NI (A00...) : _____

Date d'arrivée au Canada : _____

Date et heure (24hrs) d'arrivée à Moncton : _____

Moyen de transport lors de l'arrivée à Moncton : ☐ Avion ☐ Autobus ☐ Train

itinéraire détaillé de votre arrivée à Moncton (en lettres majuscules) ;

Dates, heures, compagnies d'aviation et numéros de vols : _____

Grille de participation aux activités

Je participerai aux activités d'intégration des Services aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante

le vendredi 30 août 2019 : Oui ☐ Non ☐

le vendredi 10 janvier 2020 : Oui ☐ Non ☐

Je participerai à la Réception de bienvenue au Canada pour les nouveaux étudiants internationaux

le lundi 2 septembre 2019 (Fête du Travail) Oui ☐ Non ☐

le dimanche 19 janvier 2020 : Oui ☐ Non ☐

Je demande au Service de logement de me réserver une chambre temporaire à la résidence Lefebvre

(selon la disponibilité 25 \$/nuit) pour ma date d'arrivée : Oui ☐ Non ☐

Important : faire parvenir ce formulaire par télécopieur avant le 24 août 2019 (préférentiellement) ou au moins 48 heures avant votre départ pour la session d'automne 2019 et avant le 20 décembre 2020 pour la session d'hiver 2020.

Recommandation : facilitez-vous votre arrivée

À moins d'avoir déjà un contrat avec le Service de logement (voir date d'entrée sur le contrat pour septembre et janvier), nous vous conseillons d'arriver à l'Université au moins une semaine avant les journées d'accueil, soit avant le 30 août 2019, surtout si vous devez chercher un logement. Si vous arrivez pour la session de janvier 2020 et que vous n'avez pas de contrat avec le Service de logement, prévoyez d'arriver quelques jours avant la date d'entrée, car l'Université ferme ses portes pendant toute la période des fêtes de fin d'année et ne rouvre que le jour des inscriptions en janvier.

Veuillez noter que la date d'entrée en logement universitaire pour l'automne 2019 est le dimanche 25 août 2019 et le 5 janvier pour l'hiver 2020 (avec un offre de contrat pour la session).

Douanes

Le billet d'avion donne droit, dépendement de certaines compagnies, à deux bagages ne dépassant pas 23 kilogrammes chacun. Cependant, informez-vous sur la politique du transporteur aérien avec votre agence de voyages, car il existe aussi des

règlements sur les dimensions des bagages.

Si vous prévoyez apporter beaucoup d'affaires personnelles, vous aurez peut-être intérêt à les expédier par fret aérien ou maritime, en indiquant votre adresse au Canada. À leur arrivée, elles seront placées en dépôt et il vous appartiendra de les dédouaner.

Le Canada interdit l'importation de : fruits et légumes frais, viande ou produit carné, plantes, terre, sable ou matière dans lesquels ces plantes se trouvent. L'importation d'espèces animales menacées de disparition ou de tout produit fabriqué à partir de leur fourrure, de leur peau (crocodile, par exemple), de plumes ou d'os est aussi sévèrement réglementée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site des douanes canadiennes : <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/menu-fra.html> et l'ambassade du Canada dans votre pays.

Équipement à emporter

Moncton jouit du climat typique des provinces maritimes, avec des

températures variant de 12°C à 34°C en été et de 1°C à -25°C en hiver : ces derniers chiffres ne tiennent pas compte des coefficients de refroidissement dus au facteur vent. Pour le printemps et l'automne, un coupe-vent (vêtement dont le tissu protège contre le vent) et un imperméable sont généralement suffisants, mais en hiver il faut absolument vous munir d'un bon manteau épais, de bottes confortables, d'un bonnet et d'une paire de gants chauds, afin de lutter efficacement contre la neige, le vent parfois glacial et le froid. Nous vous conseillons de faire vos achats au Canada, car vous pourrez trouver aisément des produits et des matières adaptés au climat. Vous pourrez vous procurer tout ce dont vous avez besoin dans les centres commerciaux ou grandes surfaces.

Nous vous invitons également à apporter vos tenues traditionnelles : elles peuvent se porter facilement à l'Université quand le temps le permet et d'autre part, elles vous seront utiles lors des activités culturelles, comme les soirées internationales de l'Université.

ARRIVÉE ET SERVICE D'ACCUEIL

L'aéroport de Moncton est situé à environ dix kilomètres du Campus de Moncton. Si pour une raison imprévue, notre Service d'accueil à l'aéroport n'était pas sur place, vous pourriez communiquer par téléphone avec eux sur la ligne d'assistance téléphonique : **506-850-7814**. Ce Service d'accueil est offert aux nouvelles étudiantes et aux nouveaux étudiants internationaux par les membres du Service d'accueil du Service aux étudiants internationaux et à la mobilité internationale du Campus de Moncton qui sont chargés de vous accueillir et de nous prévenir de votre arrivée.

Vous ne manquerez pas de voir les affiches portant l'inscription : « **Bienvenue aux étudiantes et étudiants internationaux** », qui seront placés à l'aéroport, à la gare et au terminus d'autobus. À ces différents endroits, vous trouverez un dépliant du Service d'accueil comprenant les noms des personnes que vous pouvez joindre et une ligne d'assistance téléphonique (**506-850-7814**) pour répondre à vos questions et faciliter vos premières démarches d'installation à votre arrivée au Campus de Moncton.

Les membres du Service d'accueil pourront vous aider à vous familiariser avec le mode de vie de la société canadienne, en général et acadienne, en particulier, facilitant ainsi votre intégration à la vie universitaire. Ils se feront un plaisir de vous orienter sur le campus et dans la ville, de vous initier au système des transports en commun, de vous expliquer le système bancaire canadien, de vous assister dans votre recherche de logement, de vous aider à vous inscrire à vos cours, etc.

À noter que le Service d'accueil pour les nouveaux étudiants internationaux sera en opération du **24 août 2019 au 3 septembre 2019** pour la session d'automne 2019 et du **20 décembre 2019 au 13 janvier 2020** pour la session d'hiver 2020.

Pour tout renseignement concernant le Service d'accueil, consulter le site Internet: <http://www.umoncton.ca/umcm-saee/international> , vous trouverez en annexe 6 à la page 54, la liste de vérification pour effectuer vos premières démarches .

Les premières nuits, arriver l'esprit tranquille

Le Campus de Moncton met à la disposition de sa clientèle internationale un service de logement temporaire sur le campus (étudiants seulement), pour un coût modique. Selon les disponibilités, vous pourrez bénéficier d'une réservation de chambre pour vos premières nuits, pour la somme de 25 \$ par nuit plus la taxe. Il vous suffit de communiquer votre itinéraire de voyage et votre date d'arrivée aux Services aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante, avant le 23 août 2019 pour la session d'automne 2019 et avant le 20 décembre 2019 pour la session d'hiver 2020, afin qu'une chambre temporaire puisse vous être réservée toujours selon les disponibilités avec le Service de logement.

Veuillez noter que la priorité sera donnée aux étudiants ayant un contrat de logement pour l'année académique avec le Service de logement. Si vous avez un contrat avec le Service du logement pour une chambre à la résidence, l'équipe de l'accueil vous conduira directement à votre logement à partir du dimanche 25 août 2019.

Au cas où il n'y aurait plus de disponibilité ou si un ou des membres de votre famille vous accompagnent, voici quelques adresses d'hôtels situés à proximité de l'Université de Moncton, Campus de Moncton : leur situation facilitera vos déplacements et votre recherche de logement.

Hôtel	Adresse	Téléphone/web	Prix par nuit
C'mon Inn Hostel	47 rue Fleet	(506) 854-8155 http://monctonhostel.ca/	De 37 \$ à 83 \$ + taxes petit déjeuner inclus
Downtown Bed & Breakfast	101, rue Alma	(506) 855-7108 http://www.downtownbnb.com/	110 \$ à 126 \$ + taxes petit déjeuner inclus
Leah Jane's Bed & Breakfast	146 rue Church	(506) 204-2804 www.gitescanada.com/leahjanes	40 \$ à 85 \$ + taxes petit déjeuner inclus
Comfort Inn East	20, rue Maplewood	(506) 859-6868 http://www.monctoncomfortinn.com/	115 \$ à 152 \$ petit déjeuner inclus

À noter que le coût du taxi est d'environ 25 \$ de l'aéroport au Campus de Moncton.

Dans tous les cas, prenez le temps de bien choisir votre logement définitif et n'hésitez pas à demander conseil au Service d'accueil et au personnel des Services aux étudiantes et étudiants internationaux et de la mobilité étudiante (SAÉÉIMÉ).

Logements universitaires sur le campus

Le fait d'être accepté à l'Université de Moncton ne garantit pas systématiquement

vos accès à un logement universitaire pour l'année universitaire (de septembre à avril). Nous vous suggérons de remplir une demande de réservation de logement en ligne sur le site Internet à l'adresse : www.umoncton.ca/umcm-logement le plus rapidement possible (idéalement, environ 5 mois avant votre inscription : soit dès le 1^{er} février pour l'automne suivant). Veuillez noter que la literie comme les draps, couvertures, oreillers et serviettes de bain ainsi que les batteries de cuisine, la vaisselle et la coutellerie ne sont pas fournies. Il vous faudra par

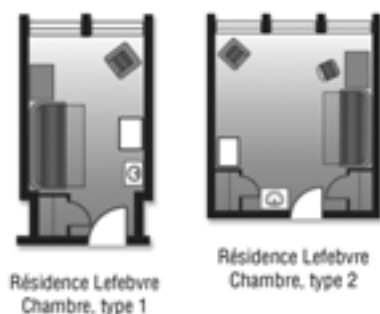
conséquent prévoir un montant d'environ 600 \$ pour l'achat de ces articles à votre arrivée.

Les résidences

Les chambres et studios dans les résidences sont meublés, chauffés et éclairés. Le service de câblodistribution, l'accès à une prise de téléphone privé, l'Internet ainsi qu'un service de laveuses et sècheuses payantes sont inclus. Le Service de logement offre également pour les résidents un service de transport hebdomadaire entre les résidences et un supermarché.

Les chambres

La Résidence Lefebvre dispose de 55 chambres avec cuisines et salles de bains communes. Le coût d'une chambre varie de 3 809 \$ à 5 037 \$ par année universitaire (de septembre à avril).

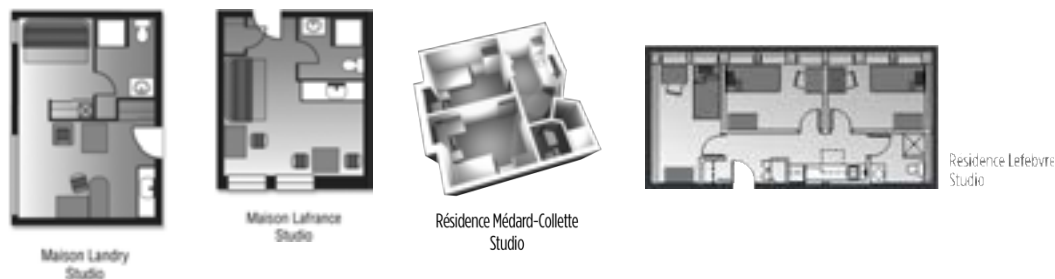


Les studios

La Résidence P.-A.-Landry offre 36 studios qui se louent 5 726 \$ et la Résidence Lafrance, offre 160 studios au coût de 5 173 \$ par année universitaire (de septembre à avril). Les studios comprennent tous une cuisinette et une salle de bain.

La Résidence Médard-Collette offre 84 studios à deux chambres avec cuisine et salle de bains partagées au coût de 4 887 \$ par personne par année universitaire.

La Résidence Lefebvre, quant à elle, offre 29 studios à trois chambres avec cuisine et salle de bains partagées au coût de 4 820\$ par personne par année universitaire.

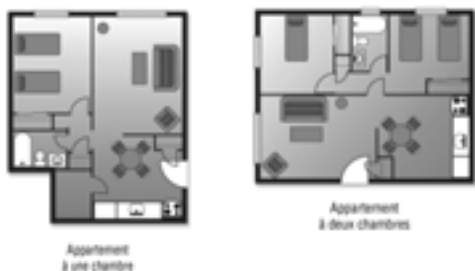


Les appartements

L'Université de Moncton possède trois immeubles à appartements à proximité du Campus, situés sur les rues McLaughlin et Morton. Les appartements peuvent accueillir de 1 à 2 étudiants pour les appartements d'une chambre et de 2 à 3 étudiants pour les appartements de 2 chambres. Les prix varient de 2 480 \$ à 6 276 \$ par personne, par année universitaire (de septembre à avril). Il est à noter que les étudiants sont responsables de trouver leurs colocataires afin d'avoir accès aux appartements à deux chambres.

Les appartements sont meublés, chauffés et éclairés. Les édifices sont munis d'un système de déverrouillage par interphone et de laveuses et sècheuse payantes. Le service de câblodistribution et d'Internet n'est pas inclus.

Afin de connaître les disponibilités et pour plus d'information, veuillez communiquer le plus rapidement possible avec le Service de logement :



Chantal Mallet

Local 117, Résidence Médard-Collette
 Université de Moncton,
 Campus de Moncton
 Moncton (N.-B.)
 E1A 3E9 Canada

logement@umoncton.ca
 Téléphone : 1-506-858-4008
 Télécopieur : 1-506-858-4407
 Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umcm-logement>

**Contrat de location- dates à respecter**

L'ouverture des logements universitaires est le 31 août 2019 à compter de 9 h le matin et ceux-ci ferment leurs portes la journée après le dernier examen en avril, soit le 1^{er} mai 2020 sauf pour les étudiants qui auront signé un contrat de location pour la période estivale 2020.

Période des Fêtes

Pour les locataires qui habitent avec le Service de logement depuis la session d'automne 2019, la période du congé de Noël n'est pas incluse dans le contrat de location du Service de logement de l'Université de Moncton, campus de Moncton. (Période du 19 décembre 2019 au 5 janvier 2020 inclusivement).

Pour des raisons jugées valables (et ceci à la discrétion du Service de logement) le locataire pourra demeurer dans son logement universitaire pendant cette période. Le Service de logement se réserve le droit de relocaliser le locataire durant ce séjour. Les frais prévus sont de 90 \$ pour la période du congé des Fêtes.

Service alimentaire

Un service de restaurant universitaire « Le Soixante-trois » est disponible comme option aux locataires des logements universitaires.

Afin de connaître les renseignements sur les plans repas, veuillez rencontrer les Services alimentaires au Centre étudiant à votre arrivée.

Transports

Pour effectuer vos déplacements pour vous rendre à l'Université de Moncton ou partout ailleurs dans la ville, il existe un

système d'autobus. C'est le moyen de déplacement le moins coûteux. Les cartes de transport d'autobus sont disponibles à la FÉECUM située au Centre étudiant, local B-101 ou dans les points de vente. Pour plus d'informations sur le système d'autobus codiac telles que les horaires, le trajet, les points de vente et les coûts, rendez-vous sur le site internet :

<https://www.codiactranspo.ca/fr>

Hébergement en ville

Vous pouvez vous procurer une liste des logements disponibles en ville, auprès du Service d'accueil pour les nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants internationaux de l'Université de Moncton. Ce Service ne peut cependant, en aucun cas, se porter garant de l'état des locaux, ni de la fiabilité des annonces en ville et dans les journaux locaux peuvent aussi être consultées. Vous pouvez également faire votre recherche de logement avec l'aide de moteurs de recherche par Internet avec l'aide de :

<http://rentmoncton.com/>

Le plan de la ville est disponible sur le site Internet de la Ville de Moncton :

http://www5.moncton.ca/docs/maps/Moncton_map_carte.pdf

Pour plus de renseignements sur vos droits et obligations en matière de locateur et locataire vous pouvez consulter le site Internet : http://www.snb.ca/RTT-TLL/F/RTT-TLL_F.asp

Dans la région de Moncton, les prix des logements varient beaucoup. Les appartements à une seule chambre à coucher coûtent entre 450 \$ à 650 \$ et

parfois davantage. Le coût des appartements à deux chambres est d'environ 650 \$ par mois, mais il peut atteindre jusqu'à 900 \$ mensuellement.

Vous devez aussi vérifier si les coûts de chauffage, d'eau chaude, d'électricité, de câblodistribution, d'internet et de téléphone sont ou non compris dans le loyer. Il faut prévoir environ 120 \$ par mois pour le chauffage en hiver et 70 \$ par mois d'électricité. Le montant maximal conseillé pour les frais de logement, chauffage compris, ne devrait pas dépasser 30 % de l'argent dont vous disposez par mois.

Si vous décidez de ne pas habiter en logement universitaire, nous vous conseillons de prévoir du temps pour chercher votre logement sans stress et d'arriver, par conséquent, au moins une semaine avant votre inscription à l'Université avec une somme **d'environ 1 500 \$ CAD** pour vos frais d'installation à votre arrivée. Consultez les panneaux d'affichage à l'Université, demandez conseil autour de vous. Le Service d'accueil pour étudiantes et étudiants internationaux et les Services aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante se feront un plaisir de vous aider dans vos recherches.

Durant le voyage et à votre arrivée, protégez votre argent, vos cartes de crédit, votre passeport et tous vos autres documents de valeurs dans une ceinture de voyage qui peut être cachée sous vos vêtements pendant toute la durée de votre voyage.

VIE PRATIQUE

Coût d'une année au Nouveau-Brunswick

Si l'on considère les droits de scolarité que vous aurez à acquitter au niveau du 1^{er} cycle (Baccalauréat), et les autres frais (logement, nourriture, vêtements, loisirs, etc..) il faut compter environ 23 500 \$ CAD pour vivre à Moncton pendant l'année universitaire (c'est-à-dire de septembre à la fin avril) et 27 500 \$ CAD pour 12 mois. À cela peuvent s'ajouter les frais d'une voiture si vous choisissez d'en acheter une d'occasion et les dépenses

entraînées par vos déplacements touristiques (location de voiture, achat de billets d'avions ou de trains, chambres d'hôtel, etc.).

Dans tous les cas, il faut toujours prévoir un surplus financier. Tout d'abord, vous devez prévoir vos dépenses à l'arrivée comme, par exemple, les frais de taxi, de restaurant et d'hôtel. Il ne faut pas oublier non plus que les deux premiers mois de votre installation vous coûteront en moyenne deux fois plus cher que vos dépenses mensuelles ultérieures, en

raison du paiement des frais liés à la scolarité (assurance maladie, cafétéria, achat du matériel scolaire et des livres, etc.), du dépôt de garantie qui s'ajoute à votre premier mois de loyer (dépendamment du montant du dépôt de garantie, cela peut doubler le montant de votre premier mois de loyer) et des achats divers de meubles, vêtements d'hiver, ordinateur, etc. Il est donc très important que vous arriviez à l'université avec des fonds suffisants.

Estimation

Rubriques de dépenses	Coût pour 4 mois	Coût pour 8 mois	Coût pour 12 mois
Logement (partagé)	1 800,00 \$	3 600,00 \$	5 400,00 \$
Nourriture	1 400,00 \$	2 800,00 \$	4 200,00 \$
Téléphone/web/câble TV	396,00 \$	792,00 \$	1 188,00 \$
Cellulaire	240,00 \$	480,00 \$	720,00 \$
Vêtements	360,00 \$	720,00 \$	1 080,00 \$
Transport/Bus	400,00 \$	800,00 \$	1 200,00 \$
Loisirs	480,00 \$	960,00 \$	1 440,00 \$
Divers	360,00 \$	720,00 \$	1 080,00 \$
Électricité (partagé)	280,00 \$	560,00 \$	840,00 \$

* La rubrique « Logement » ne comprend pas les coûts de chauffage, d'électricité, de téléphone, d'eau chaude et de câblodistribution qu'il y a lieu d'ajouter.



Coût de l'année universitaire 2019-2020

Les droits de scolarité ne sont pas les mêmes pour les étudiantes et étudiants canadiens et pour les étudiantes et étudiants internationaux. Veuillez lire attentivement les documents que vous recevrez du Registrariat.

À titre indicatif, nous vous proposons dans le tableau ci-dessous une évaluation des dépenses directement liées à votre scolarité pour l'année universitaire 2019-2020 (c'est-à-dire pour les sessions d'automne et d'hiver) :

Dépenses liées à votre scolarité	Dollars CAD
Droits de scolarité 1 ^{er} cycle	11 771,00 \$
Droits de scolarité 2 ^e et 3 ^e cycles	Voir Tableau suivant
Frais de stages coopératifs – taux par stage	880,00 \$
Frais technologiques sauf aux programmes d'ingénierie (1 ^{er} cycle)	98,00 \$
Frais pour la formation clinique (en science infirmière)	500,00 \$
*Frais d'un ordinateur portable (bloc-notes) pour les étudiantes et étudiants en 1 ^{re} année à la Faculté d'ingénierie (estimation 1 500,00 \$)	1 500,00 \$
*Frais de programmes informatiques pour ordinateur portable pour les étudiantes et étudiants en 1 ^{res} années à la Faculté d'ingénierie	343,00 \$
Assurance maladie et hospitalisation pour étudiants internationaux avec le Service aux étudiants internationaux	1 237,00 \$
Plan d'assurance dentaire avec la FÉÉCUM (inscription obligatoire)	96,60 \$
Médias universitaires - UMCM	17,00 \$
Activités culturelles, sportives et d'installations	75,00 \$
Étude du dossier (demande d'admission)	160,00 \$
Cotisation étudiante avec la FÉÉCUM	176,00 \$
Intérêts – paiement en retard	1 % par mois

Droits de scolarité pour les études supérieures année universitaire 2019-2020

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulant les montants des droits de scolarité pour les étudiantes et étudiants internationaux inscrits à des programmes de cycles supérieurs (maîtrise et doctorat) à partir de septembre 2019, pour l'année universitaire 2019-2020.

Il convient de noter que pour les programmes de cycles supérieurs le système de facturation des droits de scolarité de l'Université de Moncton est basé sur la facturation par crédit académique.

Les droits de scolarité comprennent les frais d'inscription, d'enseignement, de laboratoire, de bibliothèque et d'orientation. Les frais de voyages et de séjours, à l'occasion des stages pratiques, sont à la charge de l'étudiante ou l'étudiant.

Maîtrise et doctorat

- Scolarité et stages 433,00 \$/crédit (un cours de 3 crédits = 1 299,00 \$)
- Thèse ou mémoire 363,00 \$/crédit
- Instance de thèse ou mémoire 249,00 \$/crédit
- Stage coopératif 440,00 \$/session
- Assurance maladie obligatoire 1 237,00 \$/année
- Assurance dentaire obligatoire 96,60 \$/année

* Voir annexe 5 à la page 53

Calcul par domaine d'études à temps complet pour la première année d'études

Programmes des cycles supérieurs	Frais de scolarité pour l'année universitaire 2019-2020 selon un cheminement normal
	Dollars CAD
Maîtrise en administration des affaires, M.B.A. (régime coopératif)	13 870,00
Maîtrise en administration des affaires, M.B.A.	12 990,00
Maîtrise ès arts (études littéraires), M.A.	10 641,00
Maîtrise ès arts (sciences du langage), M.A.	10 641,00
Maîtrise ès arts (littérature canadienne comparée), M.A.	10 641,00
Maîtrise ès arts (histoire), M.A.	10 641,00
Maîtrise en administration publique, M.A.P.	10 392,00
Maîtrise en travail social, M.T.S.	10 516,50
Maîtrise ès sciences (gestion) M.Sc	12 904,50
Maîtrise en gestion des services de santé	10 392,00
Maîtrise en études de l'environnement, M.É.E.	14 203,50
Maîtrise ès sciences (biologie), M.Sc.	11 185,50
Maîtrise ès sciences (biochimie), M.Sc.	11 185,50
Maîtrise ès sciences (chimie), M.Sc.	11 185,50
Maîtrise ès sciences (mathématiques)	11 185,50
Maîtrise ès sciences (physique), M.Sc.	11 185,50
Maîtrise ès sciences (informatique), M.Sc	11 185,50
Maîtrise ès arts en éducation, M.A.Ed.	10 306,50
Maîtrise en éducation (admin. scolaire), M.Ed.	12 990,00
Maîtrise en éducation (enseignement), M.Ed.	12 990,00
Maîtrise en éducation (enseignement ressource), M.Ed.	12 990,00
Maîtrise ès arts en orientation, M.A.O.	16 368,50
Maîtrise en orientation, M.O.	13 856,00
Maîtrise ès arts (psychologie) M.A.	13 993,50
Maîtrise ès sciences appliquée (génie), M.Sc.A.	11 940,00
Maîtrise ès sciences (nutrition), M.Sc.	11 940,00
Maîtrise en science infirmière, M.Sc.Inf.	14 203,50
Maîtrise en science infirmière (praticien)	10 392,00
Maîtrises-en droit, M. Droit	10 641,00
Maîtrise en sciences forestières, M.Sc.	10 641,00
Doctorat en études littéraires, Ph. D.	16 085,00
Doctorat en science du langage, Ph. D.	16 085,00
Doctorat en psychologie, D.Psy.	16 592,58
Doctorat en sciences de la vie, Ph. D.	14 873,58
Doctorat en éducation, Ph. D.	14 873,58
Doctorat en psychologie (profil professionnel)	13 296,00
Doctorat ès sciences appliquées, Ph. D.	14 873,58

À noter que les coûts sont valables pour l'année universitaire 2019 - 2020 et peuvent fluctuer pour les années subséquentes.

Estimation des coûts du matériel scolaire et des livres

Arts	1 250,00 \$
Arts visuels	1 450,00 \$
Droit	1 650,00 \$
Administration	1 550,00 \$
Sciences sociales	1 250,00 \$
Éducation	1 350,00 \$
Éducation physique et loisirs	1 350,00 \$
Sciences et génie	1 650,00 \$
Nutrition et études familiales	1 350,00 \$
Sciences infirmières	1 650,00 \$
Maîtrise (2 ^e cycle)	1 750,00 \$

En ce qui concerne les droits de scolarité, il convient de vous référer à la description de votre programme (voir Répertoire fourni par le Registrariat) afin d'évaluer le montant exact des frais que vous devez régler et qui dépendent du nombre de crédits que vous prenez et selon un cheminement normal de votre programme d'études. Les chiffres donnés dans le tableau ne sont que des estimations ; certains programmes peuvent coûter jusqu'à 15 362,76\$ et plus, au niveau des 2^e et 3^e cycles. Tableau d'estimation des coûts du matériel scolaire et des livres que l'étudiant doit acquérir

selon son programme d'études (dollars CAD) :

**Transferts de fonds à l'Université de Moncton**

Nous vous recommandons de ne pas attendre à la dernière minute pour faire transférer vos fonds au Canada ; certaines opérations bancaires prennent du temps et vous risqueriez de vous trouver démun(e) à votre arrivée au Nouveau-Brunswick.

Informez-vous auprès de votre banque (dans votre pays d'origine) sur les règlements concernant les transferts de fonds : coûts, fréquence et limites des virements autorisés. Si le gouvernement de votre pays limite le montant annuel des envois de fonds, vous devez vous organiser en conséquence.

Les moyens les plus courants pour transférer votre argent au Canada sont le dépôt sur une carte de crédit reconnue à l'échelle internationale (Visa, Master Card, American Express...), le mandat-poste international ou la traite bancaire. Pour éviter tout problème, vous devez acheter votre traite bancaire (avec un encodage en bas du document) auprès d'une banque qui fait affaire avec une banque canadienne. Les chèques postdatés et les

chèques tirés sur un compte qui n'est ni canadien ni américain, ne sont pas acceptés. Un autre moyen est d'utiliser des chèques de voyage acceptés au Canada et d'apposer votre signature, sur place, en présence d'un représentant de l'institution financière.

Pour les frais de scolarité et les frais des résidences universitaires, le moyen le plus efficace pour vous est d'effectuer un transfert de fonds à l'ordre de l'Université de Moncton, campus de Moncton à l'adresse suivante, en indiquant votre nom et votre NI étudiant (A00_ _ _ _ _) et le numéro SWIFT pour le télévirement :

**Caisse Centrale Desjardins
Montréal, Canada****Pavillon Léopold-Taillon**

Université de Moncton, Campus de Moncton

18 avenue Antonine-Maillet
Moncton (N.-B.) E1A 3E9, Canada
Succursale : CC086500044
Compte : 02973820

Pour faciliter votre transfert de fonds veuillez indiquer le numéro **BIC** code /

**SWIFT (télévirement international) :
CCDQCAMM**

L'UNI Coopération financière est présente sur le Campus de Moncton toute l'année. Vous pouvez ainsi y ouvrir un compte si vous le désirez, en raison de sa très grande facilité d'accès. Il y a, bien sûr, un grand choix d'établissements bancaires en ville : vous pourrez vous renseigner à votre arrivée au Nouveau-Brunswick. Vous pouvez également effectuer des transferts de fonds à partir de Western Union (www.westernunion.com) ou de MoneyGram (<http://global.moneygram.com/>)

Si vous arrivez avec un chèque personnel à Moncton en début de session, il faut prévoir un minimum de quinze (15) jours ouvrables avant de pouvoir l'encaisser auprès d'une institution financière du Canada. Si vous arrivez avec un chèque payable à l'Université de Moncton, le délai minimum de quinze (15) jours ouvrables s'applique aussi. S'il y a lieu de vous remettre un solde, celui-ci vous sera remboursé selon les règlements de l'Université (voir annexe 3).

Il est important que vous apportiez avec vous tous les documents concernant vos transactions bancaires et que vous puissiez prévoir une somme **d'environ**

1 500 \$ CAD pour faire face aux dépenses imprévues au cours des premières semaines. Pour les étudiantes et étudiants en ingénierie, vous devez ajouter à cette somme un montant d'environ 1 500,00 \$ (taxe en sus) pour l'achat d'un ordinateur portable (Bloc note :

<http://www.umoncton.ca/umcm-ingenierie/Bloc-notes>). Vous devez avoir de l'argent liquide en attendant d'ouvrir un compte dans une banque canadienne. Convertir vos devises en dollars canadiens est possible de votre pays d'origine ou dans un bureau de change afin de prévoir votre installation à votre avant votre arrivée à Moncton.

Il arrive que les étudiantes et étudiants internationaux bénéficiaires d'une bourse d'études de leur pays, d'un organisme international ou national, aient une mauvaise perception de la véritable valeur financière de cette bourse au Canada. Le montant de ces bourses d'études varie et couvre parfois l'ensemble des frais suivants : transport aller-retour, droits de scolarité, permis de séjour, frais d'installation, assurance maladie, achat de matériel scolaire et allocation de subsistance. Dans d'autres cas, les bourses ne couvrent qu'une partie de ces frais : il est donc nécessaire d'avoir recours à une source de revenu complémentaire.

À votre arrivée, veuillez avoir avec vous le document confirmant cette bourse ainsi

que les modalités de paiement de cette dernière. Vérifiez les dates et les détails de la planification des paiements et la liste détaillée des frais qui seront couverts par cette bourse.

Élaboration d'un budget réaliste

La plupart du temps, les étudiantes et étudiants qui éprouvent des difficultés financières n'ont pas prévu avec exactitude leurs dépenses. Il est bon que vous établissiez un budget pour vous permettre de prévoir pour l'année universitaire dans son ensemble et même pour les mois d'été. Vous trouverez dans le présent guide un modèle de budget, afin de vous aider à procéder à une bonne planification pour la durée complète de vos études au Canada



Modèle de budget : ressources, sources de financement et évaluation des sommes à percevoir

Budget	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
1 Biens personnels de l'étudiant					
2 Revenus familiaux					
3 Biens familiaux					
4 Subvention du gouvernement ou d'une collectivité du pays d'origine de l'étudiant					
5 Aide financière de : (donner la source)					
6 Autres sources : (les indiquer)					
Total					

Budget	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année
1 Droits de demande d'admission					
2 Voyage au Canada (aller et retour)					
3 Frais d'installation à l'arrivée					
4 Frais de scolarité					
5 Pension complète (logement et nourriture)					
6 Livres et fournitures					
7 Assurances maladie, hospitalisation et dentaire					
8 Habillement					
9 Menues dépenses					
10 Divertissements					
11 Tourisme au Canada					
Estimation					
12 Dépenses imprévues (10 % de l'estimation)					

Pour plus de renseignements sur l'établissement d'un budget et pour des conseils pratiques, vous pouvez consulter le Service des bourses et de l'aide financière des Services aux étudiantes et étudiants ou sur leur site Internet : <http://www.umoncton.ca/umcm/boursesetaidefinanciere> ou consulter l'annexe 7 pour un budget type à titre exemple.

VIE UNIVERSITAIRE



Système universitaire canadien

Chaque province du Canada dispose de son propre système d'éducation : il existe donc treize systèmes d'éducation qui présentent certaines similitudes et différences. Au niveau fédéral, un conseil des ministres de l'Éducation (CMEC) regroupe les ministres de l'Éducation de chaque province et leur permet d'échanger des renseignements, d'envisager des collaborations, etc.

La plupart des provinces présentent la même structure de système d'éducation, c'est-à-dire que l'apprentissage est divisé en trois niveaux : le primaire, le secondaire et le postsecondaire. Les provinces et les territoires canadiens offrent tous un enseignement primaire et secondaire universel et gratuit (soit les douze premières années, onze au Québec). La scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de quinze ou dix-huit ans. L'obtention du diplôme d'études secondaires est nécessaire pour poursuivre des études postsecondaires.

L'enseignement postsecondaire est dispensé dans les universités, les collèges, les collèges communautaires, les cégeps ou encore les instituts techniques.

Le système universitaire met l'accent sur l'analyse, la synthèse et l'application pratique des théories et non sur la mémorisation complète des informations. L'essentiel c'est d'être capable de faire une analyse critique en utilisant les informations dans des circonstances concrètes, réalistes et variées. Dans ce système, les études peuvent paraître exigeantes à un étudiant étranger, étant donné la quantité d'informations et de matières traitées dans un laps de temps qui est relativement court. Cela suppose un travail continu et régulier et aussi une bonne organisation personnelle.

La formation universitaire s'étale sur trois niveaux de formation : le premier, le deuxième et le troisième cycle. Le premier cycle - dont la durée varie de trois à cinq années - comprends le baccalauréat, les majeures, les mineures et les certificats. Le deuxième cycle - qui fait suite au premier - s'étale sur une période d'un à deux ans. Il est sanctionné par un diplôme de maîtrise ou encore un certificat de deuxième cycle. Finalement, le troisième cycle correspond au diplôme de doctorat, aussi appelé, Ph. D. La durée de ces études s'étale sur une période de trois à six ans. Les universités sont divisées en facultés, écoles et départements qui proposent leurs programmes de cours. La principale exception à ce modèle est le Québec qui possède un réseau unique de collèges d'enseignement général et professionnel (les cégeps). L'étudiant québécois complète onze années d'études aux niveaux primaire et

secondaire, puis il s'inscrit à un programme de deux ans au cégep, avant d'être admissible à l'université. À l'instar des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, les cégeps offrent aussi des programmes de formation technique.

Vous trouverez, à l'endos de ce guide, un tableau comparatif des systèmes d'éducation français et canadien (province du Nouveau-Brunswick) :

Notons que l'obtention du diplôme d'études secondaires est nécessaire pour poursuivre des études supérieures. Les étudiantes et étudiants de l'extérieur du Canada doivent donc posséder une formation jugée équivalente au baccalauréat français.

IMPORTANT : Communication sur le campus de Moncton.

L'enseignement et l'information à

l'Université de Moncton font appel à un ensemble d'outils technologiques et information. Vous êtes donc fortement invités à vous approprier des techniques d'utilisation des différents logiciels. D'une part, vous devez vous familiariser avec les sites Internet comme instruments pédagogiques. D'autre part, la communication au sein de l'Université de Moncton se fait par voie électronique. Les informations du cours, les activités socio culturelles, les activités sportives, les réunions associatives entre autres vous sont envoyées par courriel. Il est donc important et primordial que vous consultiez quotidiennement votre courriel électronique afin de mieux vous informer. Le courriel électronique est le meilleur moyen pour joindre l'ensemble des étudiants du campus et qui le rend véritablement responsable de son épanouissement sur le campus.

Calendrier de l'année universitaire 2019-2020 à l'Université de Moncton, campus de Moncton

L'année universitaire se compose de deux sessions : la session d'automne et la session d'hiver. Elle correspond à 34 semaines de cours réguliers. L'Université propose également une session de printemps et une session d'été. Les dates prévues pour les journées d'accueil des étudiantes et étudiants internationaux sont du 30 août au 3 septembre 2019 et du 5 au 13 janvier 2020.

Session d'automne 2019

Jour	Activités
Août	
24 au 29 août	Arrivée des nouveaux étudiants internationaux au Service d'accueil
25	Ouverture des logements universitaires
30	Ateliers d'intégration (obligatoire)
30	Date limite d'inscription
Septembre	
2 (Fête du Travail)	Réception de bienvenue pour les nouveaux étudiants internationaux
3	Début des cours
13	Date limite de paiement des frais universitaires pour la session d'automne 2018 et inscription à l'assurance maladie et hospitalisation
13	Date limite d'abandon ou de changement de cours-session ou de cours-année ou de programme, sans mention au dossier
Octobre	
14	Congé : Jour de l'Action de grâce
31	Date limite d'abandon de cours session sans échec (note R)
28 oct. au 1er nov.	Journée d'étude de mi-session
Novembre	
11	Congé : Jour du Souvenir
Décembre	
6	Dernier jour de cours-session d'automne
6	Reprise du cours du congé de l'Action de grâce
7 et 8	Journées d'étude préparatoires aux examens
9 au 18	Sessions d'examen

Session d'hiver 2020

Jour	Activités
Décembre	
22 décembre au 10 janvier	Arrivée des nouveaux étudiants internationaux au Service d'accueil
Janvier	
5	Ouverture des logements universitaires
10	Ateliers d'intégration (obligatoire)
12	Réception de bienvenue pour les nouveaux étudiants internationaux
13	Date limite d'inscription à vos cours
13	Début des cours
24	Date limite de paiement des frais universitaires pour la session d'hiver 2019 et inscription à l'assurance maladie et hospitalisation
24	Date limite d'abandon de cours-session ou de cours-année sans échec mention au dossier
Février	
17	Jour de la famille
Mars	
4	Date limite d'abandon de cours sans échec (note R)
2 au 6	Journées d'étude mi-session
Avril	
10	Congé : Vendredi saint
13	Congé : Lundi de Pâques
17	Dernier jour de cours
18-19	Journées d'étude préparatoires aux examens
20 au 30	Session d'examen
Mai	
1er	Fermure des logements universitaires
25	Cérémonie de remise des diplômes

Aide financière

Peu de bourses sont offertes aux étudiantes et étudiants internationaux. Il en existe quelques-unes pour les étudiantes et étudiants dont les gouvernements ont conclu des ententes bilatérales, soit avec le Canada, soit avec une province donnée.

Le ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international propose des programmes qui permettent aux étudiantes et étudiants très prometteurs de venir étudier au Canada, au niveau des 2^e et 3^e cycles. Vous pouvez joindre l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Organisation des États américains et les Nations Unies, qui disposent de programmes d'aide bien spécifiques.

Afin de souligner la contribution de Monsieur Abdou Diouf, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, à la francophonie mondiale de même que son engagement envers la démocratie et le dialogue, l'Université de Moncton a créé le programme de bourses **Abdou-Diouf**. La création de ce programme de bourses sert également à faire ressortir l'intérêt personnel et le grand attachement de Monsieur Diouf à l'Acadie. Cette bourse, à l'intention des étudiantes et étudiants internationaux issus d'un pays du Sud membre de la francophonie, est **non renouvelable et non transférable** et équivaut aux frais différentiels des sessions automne et hiver de la première année exigés aux étudiantes et étudiants internationaux qui fréquentent l'Université de Moncton. Elle est accordée pour la poursuite d'études à temps complet. Pour plus de renseignements et le formulaire de demande, visitez le site <http://www.umoncton.ca/umcm/boursesetaidefinanciere>



Celles et ceux qui sont inscrits aux programmes de 1^{er} cycle sont automatiquement considérés pour une bourse dans le cadre du programme de bourses de mérite de l'Université de Moncton, Campus de Moncton, au même titre que les étudiantes et étudiants canadiens, après avoir complété deux sessions à temps complet, inscrit à au moins 12 crédits par session à l'Université de Moncton. Cette sélection se fait en juin, annuellement.

Les étudiantes et les étudiants internationaux inscrits au 2^e cycle et au 3^e cycle peuvent consulter le site de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) <http://www.umoncton.ca/fesr/boursesetaidefinanciere> pour trouver l'information sur les bourses disponibles.

Les étudiantes et étudiants qui fréquentent l'un des campus de l'Université de Moncton dans le cadre d'un programme de mobilité étudiante ne sont pas admissibles aux programmes de bourses et d'aide financière de l'Université puisqu'ils doivent subvenir à leurs propres besoins ou avoir recours à ce service à leur institution d'attache.

Le Service des bourses et de l'aide financière est à votre disposition si vous avez besoin de renseignements complémentaires

Responsable : Renée Savoie-Power
Conseillère : Marielle DeGrâce
Téléphone : 1-506-858-3731
Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umcm/boursesetaidefinanciere>
courriel : aidefinumcm@umoncton.ca

Il arrive que les étudiantes et étudiants internationaux bénéficiaires d'une bourse d'études de leur pays, d'un organisme international ou national, aient une mauvaise perception de la véritable valeur financière de cette bourse au Canada. Le montant de ces bourses d'études varie et couvre parfois l'ensemble des frais suivants : transport aller-retour, droits de scolarité, permis de séjour, frais d'installation, achat de matériel scolaire et allocation de subsistance. Dans d'autres cas, les bourses ne couvrent qu'une partie de ces frais : il est donc nécessaire d'avoir recours à une source de revenus complémentaire. Par conséquent, il est très important que vous analysiez vos besoins financiers dans les moindres détails avant d'accepter une bourse d'études et de voir à obtenir, si nécessaire, une autre source de financement.

Un bref survol de quelques offerts aux étudiantes et étudiants

L'Université de Moncton offre en ensemble de services personnels et collectifs aux étudiantes et aux étudiants. Ces services de soutien mettent tout en oeuvre pour qu'un maximum d'étudiantes et d'étudiants découvre à l'Université de Moncton un environnement favorable à la fois à leurs études et à leur développement personnel qui devraient les conduire tout naturellement vers la réussite professionnelle. Vous trouverez ci-dessous une brève description de quelques services qui pourraient vous être utiles, voire même indispensables, à votre arrivée et tout au long de votre séjour.

N'hésitez pas à consulter site Internet de la Direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant à l'adresse suivant :

www.umoncton.ca/umcm-dggsee



Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante

Le Service aux étudiantes et aux étudiants internationaux et à la mobilité étudiante offre des sessions individuelles strictement confidentielles afin de discuter de certaines inquiétudes académiques, sociales ou personnelles durant le séjour au Canada. Il offre également un service d'accueil personnalisé, un programme d'orientation et des activités d'intégration pour les nouvelles étudiantes et les nouveaux étudiants internationaux afin de faciliter leur intégration sociale et universitaire. Ceux et celles qui souhaitent obtenir un emploi hors campus durant leurs études ou à la suite de l'obtention de leur diplôme y trouveront de multiples appuis. Le Service sera disponible pour accompagner les étudiantes et étudiants dans leurs démarches de recherche d'emploi et les formalités en matière d'immigration. Dans le cadre de ce service, des ateliers portant sur le marché du travail canadien et des techniques de recherche d'emploi sont offerts en plus de rencontres individuelles de recherche d'emploi. De plus, ce service vise à promouvoir et à offrir aux étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton des expériences concrètes et enrichissantes (études, stages, etc.) à l'international en assurant le soutien logistique.

Le Service est également responsable « du programme de Passeport international » qui a comme objectif le développement des connaissances, compétences et habiletés en situation interculturelle durant le séjour au Canada.

Responsable : Lucille Landry
 Secrétaires : Marie-Josée Bernard et Marine Dufils
 Conseiller et conseillère aux étudiants internationaux:
 Hermel Deschênes et Monique C. Richard
 Conseillère en mobilité internationale : Dorine Sullivan
 Agent(e)s de projets : Abie Serge Pacô Zably et Lucky Kasendwe Mukonye
 Téléphone : 1-506-858-4037
 Site Internet : www.umoncton.ca/umcm-saee
 Courriel : international@umoncton.ca

Comptoir de services

Le Comptoir de services situé au Centre étudiant, local 115, Campus de Moncton a pour but de desservir les étudiantes et étudiants ainsi que le grand public. Ce comptoir sert à la fois de lieu de transactions financières, de centre d'accueil et de renseignements ainsi que d'un centre des communications. Votre carte étudiante est également disponible auprès de ce service ainsi que la récupération des documents officiels soumis en ligne.

Responsable de l'information : Caroline Corazza
 Préposées au Comptoir de services : Ciré Diop et Isabelle Bouchard
 Responsable des comptes à recevoir : Tracy LeBlanc
 Téléphone : 1-506-858-3737 ou 1-888-549-0044
 Télécopieur : 1-506-858-4630
 Courriel : infocentre@umoncton.ca
 Site Internet : www.umoncton.ca/umcm-infocentre

Appui à la réussite et de soutien à l'apprentissage

Le programme d'appui à la réussite des études de l'Université de Moncton établit de nombreux partenariats avec les unités académiques, les secteurs des services et les associations étudiantes en vue de mettre en œuvre des initiatives qui assurent l'encadrement et l'accompagnement nécessaires aux étudiantes et étudiants afin qu'elles et ils puissent compléter avec succès leur programme d'études. Parmi ces initiatives, il y a le mentorat étudiant qui a pour but de faciliter l'adaptation à la vie universitaire des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants inscrits dans un programme d'études de premier cycle par le jumelage de ces derniers avec une étudiante ou un étudiant mentor de leur faculté tout au long de l'année universitaire. Les services de tutorat dans des cours ciblés, les centres d'appui aux études, le centre d'aide à la rédaction universitaire de même que les ateliers et le service d'aide sur les divers volets des méthodes d'étude sont d'autres activités qui facilitent la réussite académique des étudiantes et des étudiants.

Directrice au service d'appui à la réussite et de soutien à l'apprentissage : Stéphanie Renée LeBlanc
Téléphone : 1-506-858-4808
Courriel : stefanie.renee.leblanc@umoncton.ca
Site Internet : www.umoncton.ca/reussite

Service des bourses et de l'aide financière

Le Service des bourses et de l'aide financière vient en aide aux étudiantes et étudiants en leur fournissant les renseignements pertinents sur les procédures à suivre pour obtenir un prêt ou des bourses d'études.

Il gère aussi un programme de bourses d'aide financière, un programme de travail-études et des fonds de dépannage pour les moments difficiles.

Responsable : Renée Savoie-Power
Conseillère : Marielle DeGrâce
Secrétaires : Joline Gaudet et Karine Haché
Téléphone : 1-506-858-3731
Courriel : aidefinumcm@umoncton.ca
Site Internet : www.umoncton.ca/umcm-saee/

Service d'accès et de soutien à l'apprentissage

Les étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers ou des mesures d'adaptation qui désirent obtenir de l'information sur les ressources disponibles peuvent s'adresser à ce service. Une équipe de professionnels qualifiés et expérimentés sont disponibles afin que les conditions d'apprentissage soient les meilleures possibles.

Ce service relève Service d'appui à la réussite et de soutien à l'apprentissage.

Conseillère en intégration : Jessica Haché
Conseillère en orientation : Claire Lebouthillier
Responsable de l'administration des tests et examens : Marie-Cécile Léonard
Secrétaire administrative : Sandra Marquis

Téléphone : 1-506-858-3794
Télécopieur : 1-506-858-4456
Courriel : saeeah@umoncton.ca
Site Internet : www.umoncton.ca/umcm/services

Service des activités récréatives

Les activités offertes par ce service sont variées et peuvent se retrouver sous forme de tournois, de ligues sportives ou de cliniques spécialisées. Les horaires des activités récréatives et des cours populaires sont disponibles au début de chaque session.

Information : Martine LeBlanc
Téléphone : 1-506-858-4675
Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umcm-ceps>
Courriel : sar@umoncton.ca

Service à la vie étudiante et socioculturelle

Le Service à la vie étudiante et socioculturelle de l'Université offre à la communauté universitaire toute une gamme d'activités de loisirs sur les plans social et culturel, dans le but d'enrichir la qualité de la vie à l'Université de Moncton. Le service a pour mandat d'outiller les étudiants à créer une vie étudiante à leur image.

N'hésitez pas à communiquer avec le service pour toutes initiatives et activités.

Responsable : Rémi Goupil
 Adjointe Administrative : Sophie Bernard
 Téléphone : 1-506-858-3738
 Centre étudiant, local B-150
 Site Internet : www.umoncton.ca/umcm-saee
 Courriel : loisirs@umoncton.ca

Service d'orientation

Le Service d'orientation vise à faciliter le choix de carrière par l'entremise de counseling personnel, vocationnel et d'activités de groupes. Afin de faire des choix ayant les meilleures probabilités de réussite, l'étudiante ou l'étudiant a besoin non seulement de renseignements précis sur les programmes de formation et les carrières, mais aussi des renseignements spécifiques sur ses propres aptitudes, habiletés, valeurs, champs d'intérêts, buts et styles de vie désirés. Le Service offre également des ateliers et de l'aide individuelle sur les méthodes d'étude et l'adaptation à la vie universitaire. Un centre d'information virtuel sur les études et le marché du travail est également disponible.

Responsable : Ginette Belliveau
 Conseillères en orientation : Danielle Vienneau et Rose-Mai Landry
 Téléphone : 1-506-858-3707
 Site Internet : www.umoncton.ca/umcm-saee
 Courriel : orientation@umoncton.ca

Service d'aide et d'encadrement portant sur les méthodes d'étude

Ce service est disponible aux étudiantes et aux étudiants qui souhaitent évaluer individuellement ou en groupe leurs stratégies d'apprentissage afin de les aider à développer des techniques susceptibles d'améliorer leur rendement académique.

Ce service relève Service d'appui à la réussite et de soutien à l'apprentissage.

Coach à l'apprentissage : Josée Bourgeois
 Téléphone : 1-506-858-3707
 Site Internet : www.umoncton.ca/reussite
 Courriel : josée.bourgeois@umoncton.ca

Service de pastorale

Les questions entourant la foi, les valeurs, les relations humaines, la célébration des sacrements, les discussions sur les grandes questions de la vie font partie du quotidien de ce service. Des célébrations eucharistiques ont lieu les dimanches à 11h00 et de septembre à avril les mercredis à 11h20.

Aumônier : Père Pyritho Marcelin c.s.c.
 Secrétaire : Nathalie LeBlanc
 Téléphone : 1-506-858-4460
 Site Internet : www.umoncton.ca/umcm-saee
 Courriel : pastorale@umoncton.ca

Programme de mentorat étudiant

Le programme de mentorat étudiant est un programme qui s'insère dans la série des mesures mises en place par l'Université de Moncton pour assurer la réussite universitaire. L'objectif du programme est de faciliter l'adaptation et l'intégration des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants du premier cycle. Dès leur arrivée, elles ou ils sont automatiquement jumelés à un étudiant-mentor. Ce mentor est une étudiante ou un étudiant de la même faculté qui est familier aux rouages académiques et administratifs de la faculté et de la vie universitaire en général. Les contacts se font par appels téléphoniques, par messages électroniques ou en face à face et ont pour but d'écouter les besoins des étudiantes ou des étudiants, de leur transmettre de l'information, ou encore de les orienter vers les ressources appropriées. Le Programme de mentorat cherche donc à offrir un appui plus personnel aux nouvelles étudiantes et aux nouveaux étudiants afin de leur permettre de vivre une première année universitaire positive et enrichissante.

Vérifiez vos courriels de l'université puisque, dès votre arrivée, vous allez recevoir un message courriel de votre étudiant-mentor.

Ce service relève Service d'appui à la réussite et de soutien à l'apprentissage.

Coordonnatrice : Chantal DeGrâce
Téléphone : 1-506-858-3716
Site Internet : www.umoncton.ca/reussite
Courriel : chantal.degrace@umoncton.ca

Service de recherche de travail

Les étudiantes et étudiants qui cherchent un emploi pendant leurs études, pour l'été, voire même un emploi permanent une fois leurs études terminées, peuvent consulter le Service de recherche de travail. Ce service offre des outils, des techniques et des ressources telles que la préparation du CV et des entrevues afin de faciliter l'accès au marché du travail.

Conseiller : Daniel Grant
Téléphone : 1-506-858-3739
Site Internet : www.umoncton.ca/umcm-saee
Courriel : placement@umoncton.ca

Service de santé et psychologie

Le Service de santé et psychologie offre des services gratuits et strictement confidentiels à la population étudiante. Ces services comprennent des consultations individuelles en psychologie, des suivis médicaux et de l'accompagnement en situation de violence à caractère sexuel. L'équipe comprend des psychologues, des médecins et une personne intervenante. Le Service aide principalement à régler (a) des problèmes de santé mentale tels que la dépression, l'anxiété, le stress et les relations interpersonnelles dysfonctionnelles (b) une gamme de problèmes médicaux qui incluent les dépistages, les traitements, les premiers soins, la vaccination et (c) le signalement de toute situation de violence à caractère sexuel. Des ateliers psychoéducatifs et des activités de prévention, de sensibilisation et d'éducation font également partie des services offerts.

Responsable : Sophie LeBlanc Roy
Secrétaire : Nancy Thériault
Psychologues : Lisa Poirier et Paula LeBlanc
Infirmière : Chantale Frenette
Médecin en chef : Dr Victor Robichaud
Personne intervenante : Sacha Cyr
Téléphone : 1-506-858-4007
Site Internet : www.umoncton.ca/umcm-dggsee
Courriel (psychologie) : psychologie@umoncton.ca
Courriel (santé) : sante@umoncton.ca
Courriel (pers. interv.) : consentement@umoncton.ca

Services offerts au corps étudiant par des associations étudiantes

Au Campus de Moncton, la Fédération des étudiantes et étudiants du Centre universitaire de Moncton, la FÉÉCUM, propose de nombreux services aux étudiantes et aux étudiants, tel que le service d'une agente de développement social, un guide étudiant, un agenda, des plan d'assurance auto/habitation et un régime d'assurance dentaire, une agence de voyages à prix réduits, des services de conseils juridiques, un service de photocopieuses et de télécopieur et deux bars étudiants. Le local de la FÉÉCUM est situé au Centre étudiant, local B-101.

FÉÉCUM
Présidente : Pascale Rioux
Vice-présidente interne : Mélinda Prince
Vice-président exécutif : Jérémie Bourque
Vice-président académique : Charles Rand
Directeur général : Pierre Losier
Téléphone : 1-506-858-4484
Télécopieur : 1-506-858-4503
Site Internet : www.feecum.ca

De plus, l'Association des étudiantes et étudiants internationaux du campus universitaire de Moncton, l'AÉÉICUM, vous propose une aide spécifique et des activités dynamiques.

Le local de l'AÉÉICUM est situé au local B-102-b du Centre étudiant et vous pouvez aussi communiquer avec les responsables de cette association par courriel à l'adresse suivante : aeeicum@umoncton.ca, ou par téléphone au : 1-506-988-0834.

Il existe aussi une Association des étudiants musulmans de l'Université de Moncton (AEMUM) qui regroupe des étudiants internationaux pour la plupart. Vous pouvez consulter leur site : <http://www.umoncton.ca/aemum>

L'Université de Moncton met également à la disposition des étudiants musulmans un local de prière (mosquée), situé à l'entrée du Pavillon Léopold-Taillon (local 012).

Service de la bibliothèque

Nous avons la chance d'avoir sur le campus de Moncton la plus grande bibliothèque universitaire francophone de l'Atlantique. Elle est au service de toute la communauté universitaire de Moncton. Il s'agit d'un cadre idéal pour l'accomplissement de vos recherches, quel que soit votre domaine. "La Bibliothèque Champlain" de l'Université de Moncton compte plus de 633 000 volumes, 700 000 documents audiovisuels et plus de 18 000 abonnements à des périodiques (dont 16 600 en format électronique).

Elle possède une cartothèque comprenant près de 30 000 cartes géographiques, ainsi qu'un parc et un laboratoire informatiques qui regroupent plus de 40 postes de travail.

Nous vous recommandons fortement de la fréquenter, pour vos lectures, les prêts, les références pour les projets et les références bibliographiques

Vous pouvez visiter le site web de la bibliothèque à l'adresse : www.umoncton.ca/umcm-bibliotheque-champlain

Pour plus d'information, consultez le Service de référence au premier étage de la Bibliothèque Champlain, par courriel (bceref@umoncton.ca) ou par téléphone

Téléphone : (506) 858-4998
Télécopieur : (506) 858-4086
Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umcmbibliotheque-champlain/>
Courriel : bichamp@umoncton.ca

Service de sécurité

L'Université de Moncton possède un service de sécurité qui travaille avec la communauté universitaire afin de favoriser un environnement propice à l'enseignement et à la vie universitaire.

Directeur : Robert Beaudoin
Santé et sécurité : André Arseneau

Sécurité étudiante

Il remplit les fonctions suivantes :

- la prévention de crime et la protection des installations,
- le maintien de l'ordre et la mise en application des lois, des règlements et de certaines politiques universitaires qui ont trait à la sécurité,
- la protection contre l'incendie, la prévention des accidents,
- la santé et la sécurité au travail et les services d'urgence

Ce service possède également un commissaire à l'assermentation pour la légalisation de certains documents.

Dans les cas d'urgence, il assure le transport de personnes malades ou blessées du Campus à l'hôpital.

Vous pouvez joindre directement le service de sécurité au moyen des téléphones publics situés un peu partout sur le campus en appuyant le bouton rouge situé au-dessus du clavier. Vous pouvez aussi composer le 911 sans frais à partir de ces mêmes téléphones afin de joindre le service des urgences municipal.

Résidence Lefebvre (MLEF)

Local: 00A-3
15, rue Sainte-Croix
Téléphone : (506) 858-4100
Courriel : securite@umoncton.ca

Service de l'activité physique et sportive

Le Service des sports universitaires du Campus de Moncton regroupe neuf équipes de haut niveau sous le nom des Aigles Bleus et des Aigles Bleus. Ce volet compétitif est offert dans des disciplines suivantes : athlétisme féminin et masculin, cross-country féminin et masculin, hockey féminin et masculin, soccer féminin et masculin ainsi que le volley-ball féminin.

Directeur : Marc Boudreau
Téléphone : 1-506-858-4677
Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umcm-ceps>
Courriel : sports@umoncton.ca

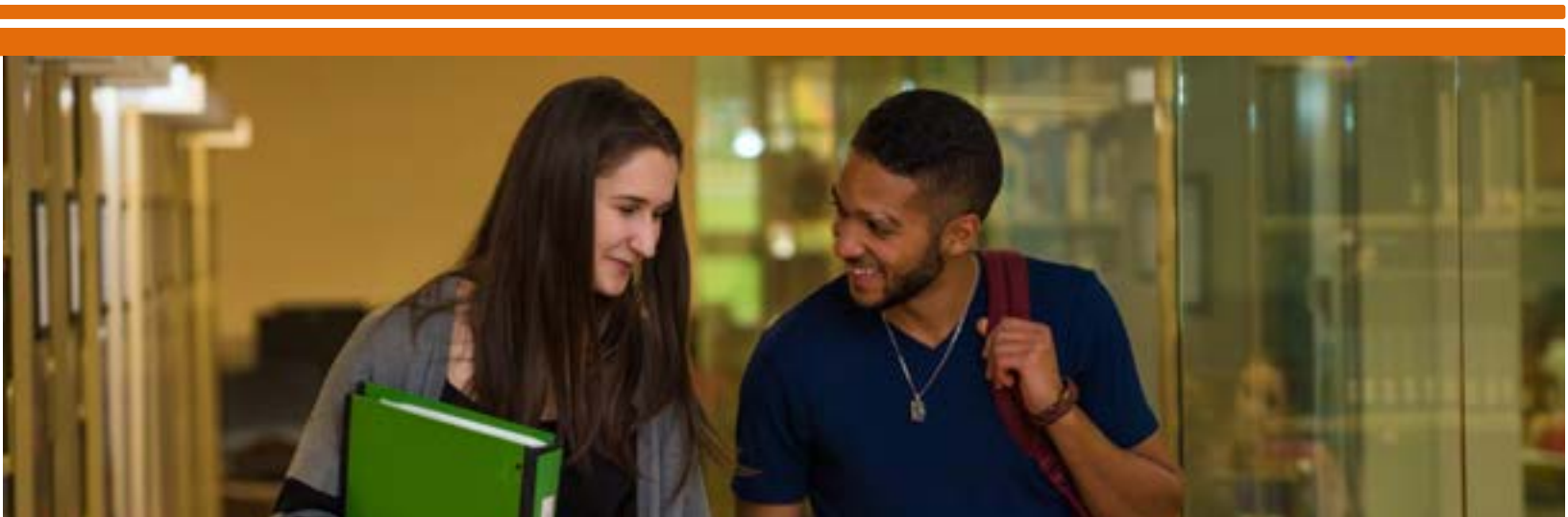
La vie à l'Université de Moncton ne se limite pas aux études et bien souvent les étudiantes et étudiants profitent autant d'une activité para-académique que de leur apprentissage en classe. L'Université de Moncton offre un ensemble de programmes et de services qui couvrent un large champ d'intérêt. Les services culturels jouent aussi un rôle important dans la vie universitaire. L'Université abrite un théâtre, une galerie d'art, une

salle de concert, un musée et elle constitue un centre culturel pour la communauté.

Toutes sortes d'activités et de regroupements sont à la disposition des étudiantes et des étudiants pendant l'année universitaire. Il peut s'agir, par exemple, du journal étudiant, de la station de radio, d'un bar étudiant (Le Coude), de groupes d'intérêts particuliers ou encore

de groupes de bénévolat pour promouvoir la vie étudiante.

L'Université de Moncton possède également un Stade, un centre sportif complet doté d'une variété d'équipements de sports tels que gymnases, piscine, pistes intérieures et extérieures, courts de tennis ou de badminton, permettant d'offrir des programmes d'activités récréatives et de sports de compétition.



Vie quotidienne au Nouveau-Brunswick

Culture acadienne

La culture acadienne est l'une des plus anciennes cultures du Canada. Elle est accueillante et sans prétention, préférant le « tu » au vouvoiement et manifestant une familiarité chaleureuse qui peut surprendre un visiteur, mais qui le rend vite à l'aise. Enfin, la culture acadienne est fière de son histoire et manifeste souvent cette fierté par des spectacles où artistes, musiciennes et musiciens, comédiennes et comédiens se transforment en ambassadeurs d'une Acadie résolument moderne, résiliente, mais qui n'a pas oublié son passé. On peut même dire qu'ayant été près de la disparition lors des grands événements tragiques du Grand Dérangement, la culture acadienne d'aujourd'hui veut célébrer la vie et partager cette joie de vivre en toute simplicité, mais avec beaucoup d'enthousiasme avec toutes les personnes qui l'entourent ou qui lui rendent visite.

Nouveau-Brunswick et la ville de Moncton

Le Nouveau-Brunswick, la plus grande des trois provinces maritimes, est blotti au sud de la Péninsule gaspésienne du Québec, et partage sa frontière ouest avec l'état du Maine (États-Unis). Au nord, il est bordé par la rivière Restigouche et la baie des Chaleurs. Sur la côte Est, le golfe Saint-Laurent et le détroit de Northumberland donnent à la province des plages sablonneuses aux eaux salées les plus chaudes au nord de la Virginie. Au sud, la baie de Chignecto et l'Isthme de Chignecto, large de vingt-quatre kilomètres, relie le Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Écosse. Le reste du littoral sud est constitué de la baie de Fundy dont les marées, les plus hautes du monde, ont sculpté un littoral spectaculaire.

<http://www.gov.nb.ca>

La ville de Moncton s'est développée à partir d'une petite colonie acadienne située sur la bordure de la rivière Petitcodiac.

Après la Déportation de 1755, l'emplacement est resté inoccupé jusqu'en 1766, date d'arrivée de huit familles d'immigrants de Pennsylvanie.

La ville de Moncton doit son nom au lieutenant-colonel de l'armée anglaise, Robert Monckton.

Aujourd'hui, la population du Grand Moncton - qui comprend les villes de Dieppe, Moncton et Riverview - compte environ 115 000 personnes dont 60 000 vivent à Moncton. (70 % sont anglophones et 30 % francophones). Une trentaine d'autres groupes ethniques viennent enrichir le caractère culturel de la ville.

Pour en savoir plus sur la ville de Moncton et ses environs, il vous suffit de consulter le site suivant :

<http://www.tourismenouveaubrunswick.ca/Produits/C/Ville-de-Moncton.aspx>

<http://tourism.moncton.ca/Page3983.aspx>

Tableau comparatif du coût de la vie quotidienne à Moncton

Devises en date du 20 juin 2019

Produits	CAD	EURO	USD	CFA-XOF	DIRHAM-MAD	DINAR-DZD	RMB-CNY	GOURDE-HTG
Café	2 \$	1,32	1,51	881,54	14,48	181,25	10,40	140,36
Sandwich	5 \$	3,36	3,80	2203,29	36,19	452,88	26,00	350,80
Boisson gazeuse	2,50 \$	1,68	1,90	1102,31	18,11	226,62	13,00	175,50
Bouteille d'eau	2,50 \$	1,68	1,90	1102,31	18,11	226,62	13,00	175,50
Journal	1,85 \$	1,24	1,40	815,11	13,39	167,62	9,62	129,80
Lait 1 litre	2,50 \$	1,68	1,90	1102,31	18,11	226,62	13,00	75,50
Cinéma	14 \$	9,40	10,62	6168,38	101,33	1267,78	72,77	981,97
Bus	2,25 \$	1,51	1,71	990,91	16,28	203,75	11,69	157,77
Taxi	10 \$	6,71	7,59	4404,23	72,35	905,57	51,95	701,09

Source: <http://www.xe.com/ucc/fr/>

Régime collectif d'assurance maladie et hospitalisation pour les étudiants internationaux

Tous les étudiantes et étudiants internationaux inscrits à l'Université de Moncton doivent obligatoirement adhérer au régime collectif d'assurance santé et hospitalisation proposé par l'Université de Moncton, et ce, pour toute la durée de leurs études.

Ce régime d'assurance couvre vos dépenses médicales et hospitalières durant votre séjour au Canada, y compris les visites médicales régulières de base. À votre arrivée, vous devez obligatoirement vous présenter au Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante, au Centre étudiant, local C-101, pour compléter le formulaire d'adhésion à l'assurance-maladie et pour modifier ou préciser la période de couverture dépendamment de la durée de votre

séjour à l'Université de Moncton. Un dépliant de la compagnie d'assurance vous sera remis expliquant toutes les modalités et avantages de ce régime d'assurance.

Afin de maintenir votre admissibilité à votre couverture d'assurance sous ce régime, vous devez demeurer officiellement inscrit à l'Université de Moncton.

Le montant de la prime soit 1 237, 00 \$ (12 mois) sera facturé avec vos droits de scolarité lors de l'inscription et leur paiement doit être effectué à ce moment-là :

Taux individuel	1 237, 00 \$ (12 mois)	917, 00 \$ (8 mois)	485, 00 \$ (4 mois)
Celles et ceux inscrits à des programmes d'échanges de courtes durées, soit de 4 ou de 8 mois, peuvent toutefois demander un ajustement de la période de couverture à leur arrivée. Vous devez en faire la demande auprès de Mme Marie-Josée Bernard, aux Services aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante, au local C-101 du Centre étudiant, avant la date limite d'inscription du semestre auquel vous êtes inscrit. Toutes les étudiantes et tous les étudiants internationaux inscrits à temps complet et ayant un permis d'étude valide peuvent bénéficier de l'assurance maladie de la province du Nouveau-Brunswick	gratuitement, mais resteront inscrits à un plan d'assurance complémentaire avec l'Université de Moncton. Pour bénéficier du plan d'assurance provinciale, une demande d'inscription doit être faite avec la présentation des documents demandés avant le 13 septembre 2019 auprès de Mme Marie-Josée Bernard au local C-101 du Centre étudiant. Celles et ceux inscrits à temps partiel ou participant à un programme d'échange, ne seront pas éligibles à l'assurance maladie du Nouveau-Brunswick, et resteront inscrits au plan d'assurance complet de l'Université.	Les étudiantes et les étudiants peuvent être exemptés du plan d'assurance obligatoire que l'Université de Moncton propose, vous devez appartenir à l'une des catégories décrites à la liste exemption au site Internet suivant : http://www.umoncton.ca/umcm-saee/international et cliquez sur « Assurance maladie et hospitalisation pour étudiants internationaux ». Pour plus de renseignements sur le régime obligatoire d'assurance maladie et hospitalisation pour les étudiants internationaux, veuillez communiquer avec:	

Les Services aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante :

Secrétaire - Centre d'information : Marie-Josée Bernard
 Centre étudiant : local C-101
 Téléphone : 1-506-858-4037
 Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umcm-saee>
 Courriel : international@umoncton.ca

De plus, la Fédération des étudiants et des étudiantes du centre universitaire de Moncton (FÉÉCUM) offre un régime annuel de soins dentaires pour les étudiants internationaux s'inscrivant pour la session d'automne 2019. La période de couverture est du 1er septembre 2019 au 31 août 2020. Vous trouverez sur votre facture de frais de scolarité la prime annuelle de 96,60 \$. En tant qu'étudiant de l'Université de Moncton, vous êtes automatiquement inscrit à ce régime à moins de faire la preuve de détenir déjà

une assurance équivalente à celle que propose la FÉÉCUM.

Pour des questions relatives aux avantages et à la couverture de ce régime dentaire, et pour obtenir tous les formulaires nécessaires, contactez la FÉÉCUM.

Téléphone : 1-506-858-4484 ou consultez le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.feecum.ca/index.php/services/assurance>

Avant votre départ pour le Canada, nous vous conseillons fortement de souscrire à une assurance voyage qui vous offrira une couverture d'assurance jusqu'à votre arrivée à Moncton.

L'Université dispose d'une Clinique médicale située au Centre étudiant. Nous vous encourageons à prendre contact avec cette clinique qui regroupe des médecins et une infirmière pour connaître les différents services médicaux offerts sur le Campus de Moncton. Cela facilitera vos démarches en cas de problème de santé.

Service de santé et psychologie (Centre étudiant, local C-101) :

Téléphone : 1-506-858-4007

Télécopieur : 1-506-858-0421

Courriel : sante@umoncton.ca

Internet : <http://www.umoncton.ca/umcm-santespsychologie>

*Rendez-vous avec médecin : du lundi au jeudi, 8h30 à 16h30

*Consultation avec l'infirmière (sans rendez-vous) : du lundi au jeudi, 9h00 à 11h00 et 13h30 à 15h30

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 911, N'IMPORTE OÙ AU CANADA.



Système bancaire au Nouveau-Brunswick

Renseignez-vous dès votre arrivée sur les prestations que proposent les différentes institutions bancaires présentes au Nouveau-Brunswick.

Au Canada, l'émission et l'utilisation des

chèques sont payantes, tout comme les services au guichet (à l'intérieur de la banque) ou à la caisse automatique. Chaque banque pratique des tarifs différents pour ces services et il existe aussi divers forfaits mensuels adaptés à

votre compte.

La façon la plus courante d'effectuer vos paiements est l'utilisation d'une carte « Interac », que l'on vous proposera dans toutes les banques.

Voici un aperçu de la devise canadienne

L'unité monétaire est le dollar (\$) canadien, qui se divise en 100 cents (¢). Les billets de banque les plus courants sont les coupures de 5 \$, 10 \$, 20 \$ et 100 \$. On trouve aussi des pièces de monnaie de 5 ¢, 10 ¢, 25 ¢, 1 \$, 2 \$. Les pièces de 1 \$ et de 2 \$ ont été introduites au cours des dix dernières années. Des billets de 1 \$ et de 2 \$ sont encore en circulation et ont cours légal, même s'ils sont devenus des pièces de collection. Les billets de 1 \$ et de 2 \$ sont également disponibles, mais plus rares.

Pour convertir vos devises en dollars canadiens et en savoir plus sur la monnaie canadienne, visitez le site Internet suivant :

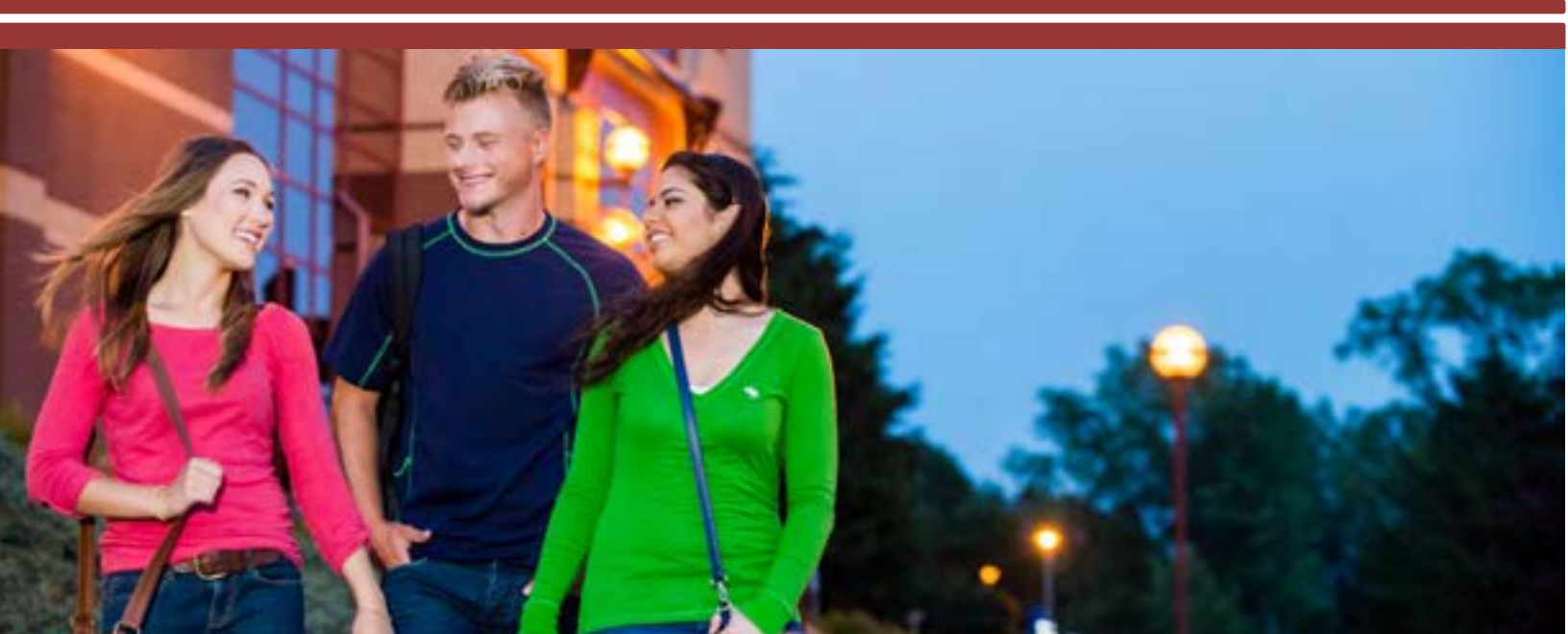
<http://www.bankofcanada.ca/fr/taux/convertisseur.html>

Le dollar canadien est divisé en 100 cents.

Voici des billets de 5, 10, 20, 50 et 100 \$,



et des pièces de 5, 10, 25 cents et de 1 et 2 \$.



Présence religieuse

La ville de Moncton présente une population mixte - composée de 70 % d'anglophones et de 30 % de francophones avec une tradition majoritairement chrétienne, catholique et protestante.

Sur le Campus de Moncton, la chapelle Notre-Dame-d'Acadie est située près du Centre étudiant. Le Service de pastorale vous offre deux volets : la liturgie et des activités qui peuvent vous aider au niveau de votre développement spirituel. Pour plus de renseignements concernant les heures et les jours de ces différentes activités vous pouvez joindre Ida Nowlan au numéro : 1-506-858-4460.

Responsables de la Paroisse : Nathalie LeBlanc, secrétaire et Père Pyriho Marcellin c.s.c., Aumônier. Vous pouvez aussi consulter le site du Service de Pastorale : <http://www.umoncton.ca/umcm-saee/pastorale>

Il existe aussi l'**Association des étudiants musulmans de l'Université de Moncton (AÉMUM)** qui regroupe des étudiants internationaux pour la plupart.

L'Université de Moncton met également à la disposition des étudiants musulmans un local de prière (mosquée), situé à l'entrée du Pavillon Léopold-Taillon (local 012).

Emploi

Les étudiants internationaux inscrits à plein temps ayant débuté les cours de leur programme à la session d'automne ou d'hiver à l'Université de Moncton et possédant un permis d'études valide, délivré par IRCC, peuvent être admissible à travailler jusqu'à concurrence de 20 heures par semaine durant l'année académique et à temps plein durant les congés prévus au calendrier scolaire. L'agent d'immigration inscrira les

exigences sur le permis d'étude à la frontière

IMPORTANT : Avant de débiter un emploi, vous devez vérifier que vous respectez tous les critères d'éligibilité au travail hors campus ou sur le campus : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail.html>

Les conjointes ou les conjoints des étudiants internationaux peuvent travailler au Canada après l'obtention d'un permis de travail auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. La livraison de se permis de travail n'est pas garanti.

Pour celles et ceux inscrits à des programmes coopératifs ou à des stages obligatoires, compte tenu que l'expérience de travail fait partie de leur formation académique, elles ou ils doivent obtenir un permis de travail coop (stage) auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

De plus, certains étudiants diplômés peuvent également demander un permis de travail post diplôme pour une période maximale de trois ans après la sanction du diplôme à l'Université de Moncton.

Il est important de préciser que le fait de détenir un permis de travail ne garantit pas un emploi.

Au Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante, un service est disponible pour aider les étudiants à se doter d'outils pour obtenir un emploi ou pour répondre aux questions d'immigration. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Monique Richard, conseillère aux étudiantes et étudiants internationaux au :

Service de conseil à l'emploi et d'immigration pour étudiantes et étudiants internationaux

SAÉE, local C-101, Centre étudiant

Téléphone : 1-505-858-4960

Site Internet : www.umoncton.ca/umcm-saee/international

Courriel : monique.c.richard@umoncton.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du permis de travail, vous pouvez contacter le Centre de soutien à la clientèle d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada au 1-888-242-2100 ou en utilisant le site Internet : <http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler.asp>

Afin de connaître la liste des emplois disponibles sur le campus, vous pouvez rejoindre le Service de recherche de travail qui propose des conseils pour la recherche d'emploi et un service d'annonce d'offres d'emplois.

Service de recherche de travail

Les étudiantes et étudiants qui cherchent un emploi pendant leurs études, pour l'été, voire même un emploi permanent une fois leurs études terminées, peuvent consulter le Service de recherche de travail. Ce service offre des outils, des techniques et des ressources telles que la préparation du CV et des entrevues afin de faciliter l'accès au marché du travail

Conseiller en recherche de travail :

Daniel Grant

Téléphone : 1-506-858-3707

Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umcm-saee>

Courriel : placement@umoncton.ca

CONSEILS PRATIQUES POUR UNE BONNE INTÉGRATION

Une bonne préparation physique et morale vous donne plus de chance de réussir dans un nouvel endroit. Cette préparation passe par l'utilisation de toutes les ressources disponibles telles les Services aux étudiantes et étudiants (SAÉE) du Centre étudiant, l'association pour les étudiantes et étudiants internationaux, les visites guidées, les conseils, la lecture attentive de tous les dépliants ou documents mis à votre disposition et par l'adoption d'une attitude d'ouverture face aux expériences nouvelles. Il est impératif également que vous gériez bien vos ressources financières, surtout s'il s'agit de la première fois que vous quittez votre famille. La bonne gestion réside donc dans la façon dont vous dépensez votre argent. Nous vous suggérons aussi de tisser des liens avec d'anciennes étudiantes ou d'anciens étudiants pour obtenir, par exemple, des conseils sur les logements les moins dispendieux et les endroits où vous pourrez vous procurer les produits de première nécessité à des prix modiques. En planifiant bien vos dépenses, vous vous assurerez que les dépenses les plus importantes viennent en premier.

Il se peut, par ailleurs, que vous subissiez un choc culturel à votre arrivée. Il n'est pas anormal d'éprouver du dépaysement

lorsqu'on arrive dans un pays inconnu où le mode de vie, les horaires, les religions, les comportements des individus, par exemple, sont différents. Peut-être aurez-vous intérêt, avant votre départ, à solliciter des conseils de parents, d'amis ou encore d'anciennes étudiantes ou d'anciens étudiants de l'Université de Moncton. De façon générale, nous vous conseillons d'éviter de vous isoler.

Quelle que soit la nature des problèmes que vous pourriez rencontrer, nous vous invitons à recourir aux Services que l'Université a créés tout spécialement à votre intention, soit en rendant visite aux responsables de ces Services, soit en consultant notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/umcm-saee> pour le Campus de Moncton.

Des conseils pour mieux vous adapter à l'université.

Lorsqu'un changement important se produit dans notre vie, que ce soit un nouveau travail, un déménagement ou encore le départ de notre région pour entamer notre première année à l'université, on laisse une partie de sa vie derrière soi et on part en se disant : « j'espère que les choses vont bien aller ». Les changements grands ou petits,

soudains ou planifiés affectent notre vie et nous devons apprendre à en retirer les meilleurs bénéfices.

En envisageant un changement, nous faisons souvent l'expérience d'un sentiment de perte et nous ressentons des remords et tracas devant l'inconnu. Nous sommes incertains de ce qui nous attend, mais ne vous en faites pas, ces sentiments sont tout à fait naturels. Pour celles et ceux qui aiment les défis, un changement peut être vu comme une opportunité, mais malgré tout, le changement comporte des éléments de stress et d'inquiétudes. Alors comment pouvons-nous nous préparer à vivre un changement de façon constructive? Voici quelques petits conseils qui pourront vous permettre de mieux vous adapter à cette nouvelle expérience universitaire.

Il faut d'abord adopter une attitude positive

Examinez votre perception des changements qui se présentent. Essayez de voir cette possibilité de changement comme une opportunité et un défi qui vous permettra de grandir et vivre de nouvelles expériences. L'attitude que vous adoptez constitue le point de départ. Soyez positifs!





Trouver autant de renseignements que possible

Essayez de vous préparer à faire face à ce changement en allant chercher autant de renseignements que possible. Faites le tour de la ville et du campus, renseignez-vous quant aux services et ressources disponibles sur le campus et hors campus. Allez rencontrer les gens de votre faculté ou école. Mieux vous serez préparé, moins vous aurez de chance de vous faire du souci. Ainsi, pour l'étudiante ou l'étudiant qui arrive pour la première fois au Campus de Moncton, il est important de participer aux activités de l'Accueil qui visent à faciliter votre adaptation. Ce sera également une bonne façon de vous familiariser avec les coutumes canadiennes que vous pourrez par la suite adopter.

Exprimer vos sentiments

Il est possible que vous ressentiez de la peur ou encore de l'agitation. Évitez des pensées telles que : « il me semble que je devrais être habitué, depuis le temps que je suis là ». Donnez-vous le temps nécessaire pour vous adapter, cette période est différente d'une personne à l'autre. Vous êtes originaire d'un pays avec des coutumes différentes de la nôtre, et ce, à plusieurs niveaux. Discutez avec des personnes qui vivent la même transition que vous, mais également avec des canadiens qui pourront vous guider.

Développer un plan d'action

Cherchez des solutions afin de rendre ce changement positif. Évaluez les gains potentiels et les pertes qui risquent d'être encourus. Ensuite, trouvez des solutions qui pourront maximiser les gains et minimiser les pertes. Essayez de visualiser les buts que vous cherchez à atteindre et ensuite recherchez les moyens d'y parvenir. Par exemple, si vous désirez mieux réussir au niveau académique, inscrivez-vous aux ateliers sur les méthodes d'étude, allez rencontrer les assistants de cours pour des explications supplémentaires ou vérifiez s'il existe un service de tutorat.

Prendre soin de votre santé

Il est très important d'avoir une bonne alimentation durant cette période de changement et aussi de faire de l'exercice. Avec votre carte étudiante, vous pourrez avoir accès à tous les équipements du CEPS (piscine, salle de

conditionnement, terrain de tennis, squash...). Si vous rencontrez des problèmes de santé, le Service de santé situé au Local C-101 du Centre étudiant compte une infirmière ainsi que des médecins que vous pouvez consulter sur rendez-vous.

Faire appel à votre réseau de soutien

Parlez avec vos amies, amis et à votre famille si possible. Exprimez-leur comment vous vous sentez. Durant les premières semaines, vous pourrez profiter des activités de l'Accueil pour rencontrer de nouvelles personnes, nouer de nouvelles amitiés et obtenir le soutien dont vous avez besoin lors des moments difficiles. Discutez avec eux de leurs croyances et comportements sociaux et des différences qui existent entre leur culture et la vôtre.

Prendre le temps de relaxer

Prenez un peu de recul lorsque vous vous sentez débordé. Prendre un peu de recul

vous permettra de remettre les choses en perspective. Donnez-vous du temps pour des loisirs et des moments de détente. Décrocher des études au moment opportun est bénéfique. Si vous avez besoin d'assistance pour vous aider à mieux gérer votre temps, vous pouvez recevoir des conseils au Service d'orientation, local C-101, Centre étudiant. Vous devez prendre rendez-vous en téléphonant au 858-3707.

Agrandir votre cercle d'amis

Vous aurez de nombreuses opportunités de faire de nouvelles rencontres et de connaître des gens extraordinaires qui viennent d'un peu partout. Profitez-en! Vous pourrez vous faire de bonnes copines et de bons copains. Les activités de l'Accueil visent à faciliter votre intégration sociale, c'est le moment de foncer, de briser la glace pour pouvoir profiter de nouvelles amitiés.



BUREAU DE LA COMMISSAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

La commissaire reçoit les plaintes ainsi que les demandes d'intervention et d'assistance des membres de la communauté universitaire des trois campus, qui, ayant épuisé les recours internes à leur disposition, s'estiment toujours lésés dans leur droit.

Elle a pour mandat de fournir un processus **indépendant, impartial et confidentiel** par lequel l'ensemble de la communauté universitaire peut trouver de l'aide et des conseils dans le règlement équitable et juste des problèmes liés à l'université.

Elle peut intervenir pour clarifier de l'information, résoudre des problèmes à l'amiable et agir à titre de médiatrice. Elle peut entre autres intervenir pour;

- Aider et conseiller dans l'analyse d'un problème, la détermination des enjeux, la recherche et l'évaluation des actions et solutions justes et adéquates.
- Informer la personne ou groupe des différents recours et de la manière de s'en prévaloir.
- Participer à la recherche de solutions satisfaisantes pour les différentes parties impliquées dans un conflit.
- Faciliter les échanges.
- Assurer le traitement des plaintes de la personne et/ou du groupe, examiner la pertinence et la nature de la plainte, vérifier si tous les recours ont été épuisés et fait enquête.
- Interviens de manière formelle ou informelle pour essayer de résoudre les problématiques.

La commissaire n'agit pas comme une représentante du plaignant ni de l'organisation qui est visée par la plainte. Ses services sont offerts gratuitement. Son bureau est situé à la bibliothèque Champlain au local 160. Elle peut aussi être rejointe par téléphone au (506) 858-4712 ou par courriel commissaire@umoncton.ca.

MESSAGE DE BIENVENUE AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DE LA FÉECUM

Au nom de la Fédération des étudiantes et des étudiants du Campus universitaire de Moncton (FÉECUM), nous aimerions vous souhaiter la bienvenue sur notre campus. Nous sommes très heureux que vous ayez choisi le Canada comme destination pour vos études et nous espérons que vous aurez une expérience des plus agréables en Acadie. Nous nous faisons ici un point d'honneur de rendre la vie universitaire aussi stimulante et diversifiée que possible, et nous espérons que vous apprécierez nos activités et que vous aurez du plaisir avec nous.

La FÉECUM est aussi l'organisme de représentation des étudiants auprès des différentes instances de l'Université et des divers paliers de gouvernement. En plus de défendre vos droits et vos intérêts, nous vous offrons une gamme de services, dont une assurance dentaire, un conseiller en logement, une banque alimentaire, l'accès à des formations et un service de télécopie. Nous tenons à ce que vous soyez une partie intégrante de la communauté universitaire et sachez que votre voix et vos défis sont toujours entendus chez nous grâce à notre étroite

collaboration avec l'Association des étudiantes et étudiants internationaux du Campus universitaire de Moncton (AÉÉICUM) qui fait partie de notre Conseil d'administration.

Nos locaux sont au Centre étudiant, situé en plein cœur du campus. N'hésitez pas à venir nous voir, nous sommes là pour vous !

Tout en vous souhaitant une année universitaire des plus réussies,

Notre exécutif :

Présidente : Pascale Rioux, Vice-président exécutif : Jérémie Bourque, Vice-président académique : Charles Tand et

Vice-présidente interne : Mélinda Prince



Le local de la FÉECUM est situé au Centre étudiant, local B-101.

Téléphone : 1-506-858-4484

Télécopie : 1-506-858-4503

Site internet : www.feecum.ca

MESSAGE DE BIENVENUE DE L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (AÉÉICUM)

Chères étudiantes, chers étudiants

L'association des étudiantes et étudiants internationaux du campus de Moncton (AÉÉICUM) vous souhaite de tout cœur la bienvenue au Campus de Moncton.

Depuis 1977, il existe à l'Université de Moncton, Campus de Moncton, une association des étudiants internationaux qui a pour mission de représenter, défendre et promouvoir les intérêts des étudiants internationaux, mais de resserrer les liens entre la communauté internationale qui est de plus en plus grandissante et les membres de la communauté acadienne et canadienne. Et cela par le biais d'une variété d'activités para académiques.

Votre adaptation et votre intégration au sein de la population étudiante passent avant tout par la participation aux différentes activités organisées sur le campus. Nous vous encourageons fortement à participer aux activités sociales et académiques qui seront organisées tout au long de l'année académique par l'AÉÉICUM. En particulier, celles qui se dérouleront lors de votre arrivée en septembre 2019 et en janvier 2020.

Cette année, l'exécutif de l'AÉÉICUM envisage faire plusieurs changements et initier plusieurs nouveautés afin d'améliorer la vie universitaire et académique de l'Université de Moncton.

Pour accomplir ces nouveautés, nous avons sans doute besoin de vos commentaires, de vos suggestions et surtout de votre collaboration.

De ce fait, les membres de l'Exécutif de l'AÉÉICUM vous souhaitent un agréable séjour, une bonne année universitaire, beaucoup de succès dans vos études et surtout de merveilleux moments parmi nous.

Avec l'AÉÉICUM : vous êtes chez vous!

Notre exécutif :



Assetou Sissoko
v-p. externe

Jaber Najim
v-p. socioculturel

Haissam Tene Fongang
président

Bakary Kourouma
v-p. finance

Minani Kanigi Bonheur
v-p. interne

Association des étudiants et étudiants internationaux de l'Université de Moncton, Campus de Moncton
Centre étudiant, local B-150
Courriel : aeicum@umoncton.ca
Téléphone : 506-863-2087

MESSAGE DE BIENVENUE DE L'ÉQUIPE DE LA RENTRÉE 2019-2020

Bienvenue au Canada!

Nous espérons que vous vous reposez bien en cette période estivale, car l'équipe de LA RENTRÉE 2019 vous réserve une rentrée universitaire mémorable! Tous les secteurs de l'Université de Moncton s'impliquent dans les préparatifs de votre arrivée et vous propose une programmation d'activités des plus variée. Vous pouvez consulter l'horaire de la rentrée par l'entremise du site Internet (de

l'Université de Moncton) à l'adresse suivante : www.umoncton.ca/umcm-rentree

Votre participation aux activités de La Rentrée 2019 est fortement encouragée afin de mieux vous intégrer à la vie universitaire dès le début de l'année. Les nouvelles connaissances que vous ferez lors des activités de la rentrée faciliteront votre adaptation à notre milieu universitaire. Dans l'attente de vous

accueillir à l'Université de Moncton, campus de Moncton, veuillez ne pas hésiter à communiquer avec nous pour toutes questions relatives à votre arrivée. Pour les étudiantes et étudiants qui arriveront en janvier 2020, d'autres activités sont prévues pour vous accueillir chaleureusement afin que vous puissiez rapidement vous intégrer à votre nouvelle vie universitaire.

Responsables de la rentrée 2020

Rémi Goupil :

Sophie Bernard :

Renseignements généraux :

Responsable à la vie étudiante et socioculturelle

Secrétaire administrative

1-506-858-3737



MOT DE LA FIN

Le Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante se fait le porte-parole des différentes instances de l'Université de Moncton pour vous réitérer ses vœux de bienvenue à l'Université.

Nous avons tous à cœur de bien vous accueillir et de veiller à ce que vous puissiez profiter au maximum de votre séjour dans notre pays pendant la durée de vos études.

Au fil des années, la plupart des étudiantes et des étudiants internationaux qui se sont succédé dans notre université ont vécu une expérience particulièrement enrichissante sur le plan personnel. Elles et ils ont pu apprendre et comprendre une nouvelle culture, et même y participer.

Avec la grande diversité de la population étudiante qui fréquente l'Université de Moncton, soit près de 850 étudiantes et étudiants internationaux provenant de près de 38 pays de la francophonie, et un corps professoral tout aussi diversifié, nous sommes en soi un carrefour de l'international, alors quel bel endroit pour vous accueillir aujourd'hui et participer à l'accomplissement de vos objectifs.

Comme pour la plupart des étudiants internationaux, il s'agira sans doute pour vous d'un premier séjour à l'étranger au

cours duquel vous allez relever les mêmes défis que les étudiantes et étudiants canadiens, en plus de devoir vous ajuster à un système universitaire et à un contexte social souvent différent de ceux qui existent dans votre pays d'origine.

L'accent du système universitaire canadien est mis sur le développement des habiletés d'analyser et de synthèse et sur l'intégration de la théorie par son application pratique. Avec un rythme des études rapide et une grande densité d'informations à traiter rapidement, l'étudiante ou l'étudiant se doit de devenir autonome et responsable de son apprentissage en plus de développer de bonnes méthodes d'apprentissage, entre autres, en ayant une bonne organisation et une gestion efficace de son temps pour répondre aux différentes exigences de sa formation. Cette formation peut se faire sans une maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Il sera primordial durant votre séjour parmi nous de socialiser avec la population locale et d'entrer en contact avec les gens de votre nouveau milieu. Les liens que vous tisserez en ce sens vous permettront d'acquérir une plus grande connaissance de la culture canadienne. N'hésitez pas à poser des questions et à chercher à en savoir davantage sur les habitudes et les

coutumes locales. Manifestez votre curiosité en participant aux activités universitaires et communautaires. Impliquez-vous au niveau de la vie étudiante : conseils étudiants, comités, associations, etc.

Démontrez de l'ouverture et de l'intérêt pour ce qui se passe autour de vous. Soyez prête ou prêt à accepter des changements dans votre façon de faire habituelle.

N'attendez pas qu'on vous approche, faites les premiers pas et persévérez. Faites preuve d'indulgence envers vous-même, acceptez de faire des erreurs. Persévérez donc dans vos tentatives de créer des contacts. Faites connaître vos couleurs.

Osez aller vers l'autre, c'est le meilleur moyen de se connaître soi-même !

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier par avance de la contribution appréciable que, de votre côté, vous ne manquerez pas d'apporter à la société canadienne.

Nous espérons que ce guide saura répondre à vos attentes et qu'il vous aidera à faire de vos études un franc succès éducatif, culturel et professionnel.



Hermel Deschênes

Conseiller aux étudiantes et étudiants internationaux
Université de Moncton, campus de Moncton

ANNEXE 1 : LISTE DES AMBASSADES ET CONSULATS ÉTRANGERS AU CANADA

Afrique du Sud

(Haut Commissariat)
15, Sussex Drive
Ottawa, Ontario K1M 1M8
Téléphone : 1-613-744-0330
Télécopieur : 1-613-741-1639

Congo (Consulat)

2, avenue Cedar
Pointe-Claire, Québec
H9S 4Y1
Téléphone : 1-514-697-3781
Télécopieur : 1-514 697 9860

Jordanie (Ambassade)

100, avenue Bronson,
Bureau 701
Ottawa, Ontario K1R 6G8
Téléphone : 1-613-238-8090
Télécopieur : 1-613-232-3341

Seychelles

(Haut commissariat)
800 Second Avenue bureau 400 C,
New York, New York,
États-Unis d'Amérique, 10017
Téléphone : (212) 972-1785
Télécopieur : (212) 972-1786

Algérie (ambassade)

500 rue Wilbrod,
Ottawa, Ontario, Canada
K1N 6N2
Téléphone: (613) 789 8505
Télécopieur : (613) 789 1406

Côte d'Ivoire (Ambassade)

9, avenue Marlborough
Ottawa, Ontario K1N 8E6
Téléphone : 1-613-236-9919
Télécopieur : 1-613-563-8287

Liban (Ambassade)

640, rue Lyon,
Ottawa, Ontario,
Canada, K1S 3Z5
Téléphone: (613) 236-5825
Télécopieur : (613) 232-1609

Suisse (ambassade)

5, avenue Marlborough,
Ottawa, Ontario,
Canada, K1N 8E6
Téléphone : (613) 235 1837
Télécopieur : (613) 563-1394

Algérie (consulat)

500, Wilbrod Street,
Ottawa, Canada, K1N 6M3
Téléphone : (613) 789 8505

Égypte (ambassade)

454, avenue Laurier Est
Ottawa, Ontario K1N 6R3
Téléphone : 1-613-234 4931
Télécopieur : (613) 234-9347

Mali (ambassade)

50, avenue Goulburn
Ottawa, Ontario K1N 8C8
Téléphone : 1-613-232-1501
Télécopieur : 1-613-232-7429

États-Unis (ambassade)

490, promenade SUSSEX B.P 866,
Succ. « B »,
Ottawa, Ontario, Canada, K1N 1G8
Téléphone: (613) 238 5335
Télécopieur : (613) 688 3082

Maroc (ambassade)

38, chemin Range
Ottawa, Ontario K1N 8J4
Téléphone: 1-613-236-7391
Télécopieur: 1-613-236-6164

Tchad (ambassade)

350 Sparks Street, Suite 802,
Ottawa, Ontario K1R 7S8
Téléphone: (613) 680-3322
Télécopieur : (613) 695-6622

Belgique (ambassade)

360, rue Albert, 8e étage bureau 820,
Ottawa, Ontario, Canada, K1R 7X7
Téléphone: (613) 236-7267
Télécopieur : (613) 236-7882

France (ambassade)

42, promenade Sussex
Ottawa, Ontario K1M 2C9
Téléphone : 1-613-789-1795
Télécopieur : 1-613-562-3735

Maroc (consulat général)

2192, Blv René-Lévesque Ouest
Montréal, Québec
Canada H3H 1R6
Téléphone: 1-514-288-8750

Togo (ambassade)

12, chemin Range
Ottawa, Ontario K1N 8J3
Téléphone : 1-613-238-5916
Télécopieur : 1-613-235-6425

Bénin (ambassade)

58, avenue Glebe
Ottawa, Ontario K1S 2C3
Téléphone : 1-613-233-4429
Télécopieur : 1-613-233-8952

France (consulat général de France à Montréal)

1501 McGill Collège 10e étage
Bureau 1000
Montréal, QC, H3A 3M8
Fax : 514 878 4385

Mauritanie (consulat)

2020 boul. Robert-Bourassa, Bureau
1920
Montréal (Québec) Canada H3A 2A5
Téléphone : (514) 303 8848
Télécopie : (514) 303 8825

Tunisie (ambassade)

1255 boul. Robert-Bourassa,
Montréal, Québec H3B 3B4
Téléphone : 1-514-844- 6909
Télécopieur : 1-514-844-3619

Burkina Faso (ambassade)

48, rue Range
Ottawa, Ontario K1N 8J4
Téléphone : 1-613-238-4796
Télécopieur : 1-613-238-3812

France (consulat général de France à Moncton)

777 rue Main, Suite 800
Moncton, NB E1C 1E9
Fax : 506 857 4191

Mexique (ambassade)

45, rue O'Connor
Bureau 1000 et 1030,
Ottawa, Ontario, Canada K1P 1A4
Téléphone: (613) 233 8988
Télécopieur : (613) 235 9123

Tunisie (Consulat de Tunisie)

515 O'Connor Street,
Ottawa, Ontario K1S 3P8
Canada
Tél. : (613) 237-0303

Burundi (ambassade)

350, rue Albert, bureau 410,
Ottawa, Ontario, Canada, K1R 1A4
Téléphone : (613) 234-9000
Télécopieur : (613) 234 4030

Gabon (ambassade)

4, chemin Range
Ottawa, Ontario K1N 8J5
Téléphone : 1-613-232-5301
Télécopieur : 1-613-232-6916

Mozambique (ambassade)

1525 New Hampshire N. W.,
Washington, D.C.,
District fédéral de Columbia,

États-Unis d'Amérique, 20036
Téléphone : 1-202-293-7146
Télécopieur : 1-202 835 0245

Turquie (ambassade)
197, rue Wurtemberg
Ottawa, Ontario K1N 8L9
Téléphone : 1-613-244-2470
Télécopieur : 1-613-789-3442

Cambodge (ambassade)
327 East 58 Street, New York,
New York, États-Unis d'Amérique,
10022
Téléphone : 212 336-0777
Télécopieur : 212 759 7672

Ghana (consulat)
1 Clemow av.,
Ottawa, Ontario H1S 2A9
Téléphone: 1-613-236-0871
Télécopieur : 1-514-841-2643

Niger (ambassade)
38, avenue Blackburn
Ottawa, Ontario K1N 8A2
Téléphone : 1-613-232-4291
Télécopieur : 1-613-230-9808

Viêt-nam (Ambassade)
55 Mackay St,
Ottawa, Ontario, K1N 2B2
Téléphone : (613) 882-6699
Télécopieur : (613)236 2704

Cameroun (haut commissariat de la République du Cameroun)
170, avenue Clemow
Ottawa, Ontario K1S 2B4
Téléphone : 1-613-236-1522 ext 221
Télécopieur : 1-613-236-3885

Guinée (ambassade)
483, rue Wilbrod
Ottawa, Ontario K1N 6N1
Téléphone : 1-613-789-8444
Télécopieur : 1-613-789-7560

Oman (ambassade)
2535, Belmont Road N.W.,
Washington, D.C.,
District fédéral de Columbia,
États-Unis d'Amérique, 20008
Téléphone : 1-202-387-1980
Télécopieur : 1-202-483-4097

Zimbabwe (haut commissariat)
332, rue Somerset Ouest
Ottawa, Ontario K2P 0J9
Téléphone : 1-613-421-2824
Télécopieur : 1-613-422-7403

Cap vert (ambassade)
3415 Massachusetts Avenue N.W.,
Washington, D.C.,
District fédéral de Columbia,
États-Unis d'Amérique, 20007
Téléphone : (202) 965-6820
Télécopieur : (202) 965-1207

Guinée Bissau (consulat)
1100, René Lévesque Ouest,
25e étage
Montréal, Québec H3B 5C9
Téléphone : 1-514-397-6905
Télécopieur : 1-514-284-1720

République démocratique du Congo (ambassade)
18 Range Road
Ottawa, ON K1N 8J3, Canada
Tél. : (+1-613) 230-6582
Fax : (+1-613) 230 1945

Chine (ambassade)
515 rue St Patrick,
Ottawa, Ontario, Canada, K1N 5H3
Téléphone : 613 789 3434
Télécopieur : 613 789 1911

Haïti (ambassade)
85, rue Albert bureau 1100,
Ottawa, Ontario, Canada, K1P 6A4
Téléphone : (613) 238-1628
Télécopieur : (613) 238 2986

Rwanda (ambassade)
294, Albert Street, suite 404
Ottawa, Ontario, Canada K1P 6E6
Téléphone: (613) 569-5420
Télécopieur : (613) 569-5421

Comores (ambassade)
866 UN Plaza Bureau 418,
New York, New York,
États-Unis d'Amérique, 10017
Téléphone : 212-750-1637
Télécopieur : 212-750-1657

Italie (ambassade)
275, rue Slater 21e étage,
Ottawa, Ontario, Canada, K1P 5H9
Téléphone: (613) 232-2401
Télécopieur : (613) 233-1484

Sénégal (ambassade)
57, avenue Marlborough
Ottawa, Ontario K1N 8E8
Téléphone : 1-613-238-6392,
Télécopieur : 1-613-238-2695



ANNEXE 2 : ADRESSES ET SITES UTILES

- Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada
<http://www.cic.gc.ca>
- Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux
<http://www.cicic.ca/>
- Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
<http://www.cmec.ca/>
- La Direction générale de la gestion stratégique de l'effectif étudiant avec ses neuf services
<https://www.umoncton.ca/umcm-dggsee/>
- Affaires mondiales Canada
<http://www.dfait-maeci.gc.ca>
- Représentants diplomatiques, consulaires et autres au Canada
<http://www.international.gc.ca/protocol-protocole/rep.aspx?lang=fra>
- Province du Nouveau-Brunswick
<http://www.gov.nb.ca>
- Ville de Moncton
<http://www.moncton.org>
- Bureau canadien de l'Éducation internationale
<http://www.cbie.ca/>
- Programmes canadiens de bourses de la francophonie
<http://www.boursesfrancophonie.ca/>
- Affaires mondiales Canada
<http://www.international.gc.ca/international/index.aspx?lang=fra>
- Universités Canada
<http://www.aucc.ca/>
- La Fédération des étudiantes et étudiants du Centre universitaire de Moncton (FÉÉCUM)
<http://www.feecum.ca/>
- L'Association des étudiantes et étudiants internationaux du Campus universitaire de Moncton (AÉÉICUM)



ANNEXE 3 : POLITIQUE CONCERNANT LES PAIEMENTS DES FRAIS ÉTUDIANTS

Année universitaire 2019-2020

1. Frais d'étude de dossier :

Les candidates et les candidats de l'international doivent s'acquitter le frais d'étude de dossier non remboursable de 160 \$ CAN pour que l'étude de dossier ait lieu. Plusieurs modalités de paiement sont disponibles, dont le transfert de fonds électronique avec Western Union, le virement de fonds, le chèque visé (certifié), la traite ou le mandat-poste. Au début de la première session de cours inscrits, un montant de 100 \$ CAN sera crédité contre les frais universitaires. Le crédit sera seulement appliqué au dossier si l'inscription aux cours a lieu à la session d'admission demandée ou reportée.

2. L'étudiante ou l'étudiant qui reçoit une acceptation de sa demande de logement doit verser un dépôt de 200 \$ avant la date indiquée au contrat de location (voir l'article 3 pour méthodes de paiement et notez que les cartes de crédit : Visa, American Express et MasterCard sont aussi acceptées pour ce paiement de 200 \$). Cette somme non remboursable sera déduite des frais de logement de la session d'hiver si l'étudiante ou l'étudiant respecte son contrat de location.

3. Tous les frais sont payables aux services appropriés sur le campus en question en devises canadiennes, par billets de banque, mandat-poste, traite ou chèque visé (certifié) et carte

de débit (vérifiez votre limite de paiement avec votre institution financière). Les frais sont aussi payables par virement d'une institution financière, soit par virement de fonds ou par l'entremise du système électronique de paiement de factures ou avec Western Union Solutions d'affaires (<https://student.globalpay.wu.com/geo-buyer/umoncton>) (pour les étudiantes et les étudiants internationaux seulement) ou encore directement aux comptoirs d'UNI Coopération financière (service gratuit).

4. Les étudiantes et les étudiants inscrits à temps complet sont tenus de verser, avant la date limite d'abandon ou de changement de cours-session sans mention au dossier, la totalité de tous les frais étudiants de la session visée tels qu'ils sont décrits à l'annexe A.

Veillez noter que les dates limites de paiement pour l'année universitaire 2019-2020 seront le 13 septembre 2019 pour la session d'automne et le 24 janvier 2020 pour la session d'hiver. Aucune facture ne vous sera envoyée. Il est à noter que la réception d'un virement de fonds peut prendre quelques jours ouvrables donc il faudra s'assurer que nous avons reçu les paiements selon la date limite établie. Pour plus d'information concernant les frais, consultez le site Internet de l'Université de Moncton (MANIWeb – Sommaire de compte).

Les étudiantes et les étudiants inscrits à temps partiel (huit crédits ou moins, sauf pour les blocs de thèse) devront payer la totalité des frais lors de l'inscription (voir la section Éducation permanente sous Premier cycle ou Études supérieures dans le répertoire à l'adresse électronique suivante:

www.umoncton.ca/repertoire ou MANIWeb).

Les étudiantes et les étudiants inscrits à temps complet (9 crédits ou plus dans une même session) doivent payer les cotisations étudiantes et les frais d'assurances, s'il y a lieu.

Les étudiantes et les étudiants à statut particulier (voir le règlement 1.13.3 du Répertoire universitaire) doivent payer les droits de scolarité selon le nombre de crédits inscrits ainsi que les cotisations étudiantes et les frais d'assurances, s'il y a lieu.

5. Des intérêts de 1 % sur le solde s'ajouteront au compte de l'étudiante ou de l'étudiant qui ne se conforme pas à l'article 4 de cette politique, et ce après la date limite de paiement et mensuellement sur le solde à payer.

6. Les inscriptions en retard se feront seulement avec une preuve de paiement des frais émise par le Service des finances en vertu de l'article 4. Ce même règlement s'applique aux frais de logement.



7. L'étudiante ou l'étudiant international

- a) qui décide d'étudier à l'Université de Moncton à temps complet ou à temps partiel est inscrit automatiquement à un **régime collectif obligatoire** d'assurance maladie et hospitalisation pour la durée de ses études dès son inscription à l'Université et renouvelable chaque année. Afin de maintenir son admissibilité à une couverture d'assurance sous ce régime, l'étudiante ou l'étudiant international doit demeurer officiellement inscrit à son établissement d'enseignement. Cette assurance couvre ses dépenses médicales et hospitalières durant son séjour au Canada. De plus, l'étudiante ou l'étudiant international qui est inscrit à la session d'automne sera automatiquement inscrit à l'assurance dentaire de la FEÉCUM. Les frais de ces deux assurances s'ajoutent automatiquement aux droits de scolarité. Pour l'information détaillée concernant la couverture de l'assurance maladie et hospitalisation, consultez le site Internet à l'adresse <http://www.umoncton.ca/umcm-saee/international> et pour la couverture de l'assurance dentaire, consultez le site Internet à l'adresse <http://feecumassurance.ca>.
- b) qui désire modifier la période de sa couverture doit le faire auprès du Service aux étudiantes et étudiants et à la mobilité étudiante avant la date limite de paiement des droits de scolarité de la session à laquelle l'étudiante

ou l'étudiant est inscrit. Après cette date limite, aucune modification ne sera acceptée.

- c) doit également s'acquitter de la totalité de la prime d'assurance avant la date limite de paiement des droits de scolarité.
- d) qui obtient le statut de résidente permanente ou de résident permanent aura droit au taux d'étudiante canadienne ou d'étudiant canadien à compter de la session où elle ou il soumet ces documents à l'Université. Il est important de noter que même si la personne a reçu le statut de résidence permanente, si elle n'a pas encore reçu sa carte d'assurance-maladie provinciale, elle doit continuer à payer au régime collectif obligatoire d'assurance-maladie et hospitalisation jusqu'à ce qu'elle obtienne cette carte.

Note : Les conditions a, b, c et d s'appliquent également à celle ou celui inscrit en instance de thèse, en instance de mémoire, à un stage coopératif ou à un programme de mobilité étudiante.

8. L'étudiante ou l'étudiant qui ne se conforme pas à l'article 4 de cette politique verra la suspension de ses services et de ses accès. Des frais administratifs de 75 \$ lui seront facturés.
9. Aucune inscription ne sera acceptée s'il y a un solde au compte étudiant. L'étudiante ou l'étudiant qui désire obtenir son diplôme, un relevé de notes, une attestation ou qui désire avoir accès à son dossier Socrate (notes, changement ou abandon de cours devra, au préalable, avoir réglé tous ses comptes).

10. L'Université ne voit aucun inconvénient à remettre aux étudiantes et aux étudiants la somme restante du montant reçu par transfert bancaire ou par chèque, après que les droits de scolarité de la première session ont été prélevés, si l'organisme subventionnaire et/ou le parent le spécifie par écrit. Lorsqu'un chèque ou un virement de fonds est envoyé à l'Université de Moncton, elle doit interpréter, à moins d'avis contraire, qu'il est envoyé pour couvrir les frais de scolarité et de logement pour les deux sessions, soit la session d'automne et la session d'hiver.

L'Université n'est pas en mesure d'effectuer des remboursements aux étudiantes et aux étudiants, pour des virements de fonds de l'international, lorsqu'elles ou ils ne sont pas inscrits. La somme restante, reçue par virement de fonds de l'international, devra être transférée au compte bancaire d'origine si l'étudiante ou l'étudiant n'est pas inscrit pour la session en cours.

11. Les étudiantes et étudiants qui auront droit à un remboursement, suite à l'obtention d'une bourse ou pour toutes autres raisons, recevront leur surplus après le 15 octobre pour la session d'automne et après le 15 février pour la session d'hiver.
12. L'étudiante ou l'étudiant qui, en raison d'un congé pour service militaire dûment approuvé, doit se retirer de ses cours, peut reporter à une prochaine session universitaire le montant total de ses frais et droits de scolarité payés à l'Université pour le semestre en cours. Si l'étudiante ou l'étudiant ne reprend pas ses études, elle ou il sera remboursé, s'il y a lieu, comme si elle ou il avait quitté l'Université de Moncton à la date du début de son congé pour service militaire.



ANNEXE 4 : RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE VOS TRANSACTIONS FINANCIÈRES À VOTRE DOSSIER ÉTUDIANT (MANIWEB) DURANT VOTRE SÉJOUR À L'U DE M.

Veuillez prendre note qu'il est possible de vérifier tous renseignements de vos transactions financières par l'entremise de MANI.WEB au site de l'Université de Moncton à l'adresse <http://socrate.umoncton.ca/>

Voici les étapes à suivre :

- Connexion à mon compte
- NI et votre NIP
- Renseignements étudiants
- Enregistrements étudiants
- Sommaire de compte ou Sommaire de compte par session

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone au 506-858-3737, par courriel à infocentre@umoncton.ca ou en personne au Comptoir de services, local 115, Centre étudiant.



ANNEXE 5 : ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INSCRITS À UN PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN INGÉNIERIE

Toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits à un programme de baccalauréat en ingénierie à l'Université de Moncton font partie du programme Bloc-notes. Elles ou ils doivent alors se procurer un ordinateur portable. L'inscription en génie exige, en plus des droits de scolarité, des frais technologiques (payés semestriellement) dont le montant annuel est spécifié dans le répertoire du 1^{er} cycle de l'Université.

Sélection de l'ordinateur portable

La Faculté d'ingénierie s'engage à offrir un soutien technique* pour les ordinateurs portables basés sur le système d'exploitation Microsoft Windows. Ce système d'exploitation est la norme dans la pratique de l'ingénierie. Les ordinateurs portables basés sur d'autres systèmes d'exploitation sont fortement déconseillés. Voici quelques directives pour la sélection de l'ordinateur portable requis pour les programmes de baccalauréat en ingénierie.

• Exigences minimums, pour l'année académique 2019-2020

- Système d'exploitation Windows 10 x 64 bit
- Processeur de type Intel core i5 ou Intel core i7 et 8^e génération
- 8 Go de mémoire RAM
- 500 Go de disque dur SSD
- Carte Réseau sans-fil WiFi
- Écran de 14.1 pouces (15.6 pouces recommandé)
- Une carte graphique dédiée
- Ports USB
- Souris USB ou Sans-fil

Avis important : Lors de l'achat d'un ordinateur, il est recommandé de prendre une garantie prolongée (3 ans minimum), de garder vos reçus ainsi que la documentation et les disques (CD ou DVD) qui l'accompagnent. Les produits Apple (MacBook Pro recommandé) peuvent être accommodés afin d'être compatibles avec les logiciels de la

Faculté, à condition d'avoir :

- Boot Camp; avoir 200Go + d'espace disque de libre pour dédier à l'installation de Microsoft Windows • Logiciel de virtualisation, optionnel : <http://www.parallels.com/ca/products/desktop/> (frais supplémentaire)

Les tablettes tactiles ne sont pas fonctionnelles avec les logiciels de la Faculté d'ingénierie. Elles ne peuvent donc pas se substituer à l'ordinateur portable exigé.

Pour toute question technique reliée à l'ordinateur, veuillez communiquer avec:

- Jonathan St-Pierre jonathan.st-pierre@umoncton.ca ou 506-858-4781



ANNEXE 6 : LISTE DE VÉRIFICATION

Liste de vérification

Voici une liste de tâches à accomplir à votre arrivée à Moncton. Nous vous suggérons de cocher une activité lorsqu'elle sera accomplie :

À mon arrivée au Campus de Moncton, je dois :

- ☐ Joindre un membre du Service d'accueil au 506-850-7814 ;
- ☐ Me trouver un logement temporaire et m'inscrire à un plan de repas (si nécessaire) au resto-lounge « le 63 » se trouvant au centre étudiant ;
- ☐ Me présenter au Salon du Service d'accueil au local B-149 du Centre étudiant pour avoir une assistance au niveau de mon installation, activer mon courriel et obtenir l'accès au réseau sans fil
- ☐ M'inscrire à mes cours sur MANIWEB : www.umoncton.ca, cliquer sur « ManiWeb-dossier étudiant » avant le 30 août 2019. Avoir en main ma lettre d'admission où sont notés mon NI (numéro d'identité) et mon NIP (numéro d'identification personnel temporaire) pour faire mon inscription ;
- ☐ Valider mon choix de cours avec mon responsable de programme au niveau de ma faculté et rencontrer le vice-doyen de ma faculté pour l'obtention d'équivalences de cours s'il y a lieu ;
- ☐ Pour un programme contingenté ou de 2e et 3e cycles, confirmer mon admission au admission.cdem@umoncton.ca ou au Registrariat, local 323 du Pavillon Léopold-Taillon
- ☐ M'inscrire au plan d'assurance maladie et hospitalisation au local B-149 (Salon de l'accueil) ou au local C-101 du Centre étudiant ;
- ☐ Me présenter au service aux étudiantes et étudiants Internationaux et de la mobilité étudiante au local C-101 du Centre étudiant afin de compléter mon dossier personnel.
- ☐ Ouvrir un compte bancaire ;
- ☐ Faire une visite du campus et des locaux où se donneront mes cours ;
- ☐ Obtenir ma carte étudiante et payer mes frais de scolarité au Comptoir de services, au local 115 du Centre étudiant
- ☐ Obtenir ma carte d'assurance dentaire, et l'information concernant le système d'autobus (Codiac Transpo) au bureau de la FÉÉCUM (local B-101 du Centre étudiant) ;
- ☐ M'inscrire pour faire le test de classement de français en ligne au <http://www.umoncton.ca/umcm-fass-langues/testdeclassement>.
- ☐ Rechercher un logement permanent ;
- ☐ Mettre à jour ma nouvelle adresse sur MANIWEB ;
- ☐ M'inscrire au besoin pour faire le test de classement en anglais en ligne. Vous pouvez consulter au <http://www.umoncton.ca/umcm-fass-anglais/node/4> pour plus de renseignements sur le test ;
- ☐ Prendre connaissance des règlements universitaires et des caractéristiques de mon programme de formation à partir du Répertoire de l'Université de Moncton sur le site Internet : www.umoncton.ca/repertoire ;
- ☐ Participer à la journée d'intégration, le 30 août 2019.
- ☐ Participer aux autres activités de la rentrée organisée sur le campus et par ma faculté.

Note : Vous devez joindre le Service d'accueil au 506-850-7814 à votre arrivée pour vous aider au niveau de votre installation et à vous inscrire à vos cours.



Annexe 7 : Budget type pour l'année 2019-2020

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Total
Revenus									
Bourses d'études									
Prêt étudiant									
Emploi à temps partiel	300,00 \$	300,00 \$	300,00 \$	500,00 \$	300,00 \$	300,00 \$	500,00 \$	300,00 \$	2 800,00 \$
Épargne personnelle	3 600,00 \$								3 600,00 \$
Soutien de la famille	7 800,00 \$	700,00 \$	700,00 \$	700,00 \$	7 800,00 \$	700,00 \$	700,00 \$	700,00 \$	19 800,00 \$
Total	11 700,00 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$	1 200,00 \$	8 100,00 \$	1 000,00 \$	1 200,00 \$	1 000,00 \$	26 200,00 \$
Dépenses									
Frais de scolarité (1er cycle)	5 885,50 \$				5 885,50 \$				11 771,00 \$
Frais afférents (1)	203,50 \$				203,50 \$				407,00 \$
Assurance maladie (4)	1 237,00 \$								1 237,00 \$
Assurance dentaire	96,60 \$								96,60 \$
Livres/matériel scolaire	625,00 \$				625,00 \$				1 250,00 \$
Logement (loyer partagé)	425,00 \$	425,00 \$	425,00 \$	425,00 \$	425,00 \$	425,00 \$	425,00 \$	425,00 \$	3 400,00 \$
Épicerie	320,00 \$	320,00 \$	320,00 \$	320,00 \$	320,00 \$	320,00 \$	320,00 \$	320,00 \$	2 560,00 \$
Électricité	70,00 \$	70,00 \$	70,00 \$	70,00 \$	70,00 \$	70,00 \$	70,00 \$	70,00 \$	560,00 \$
Téléphone/internet/câble (2)	115,00 \$	115,00 \$	115,00 \$	115,00 \$	115,00 \$	115,00 \$	115,00 \$	115,00 \$	920,00 \$
Cellulaire	80,00 \$	80,00 \$	80,00 \$	80,00 \$	80,00 \$	80,00 \$	80,00 \$	80,00 \$	640,00 \$
Passe d'autobus	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	400,00 \$
Vêtements	500,00 \$				500,00 \$				1 000,00 \$
Lavages/séchages	36,00 \$	36,00 \$	36,00 \$	36,00 \$	36,00 \$	36,00 \$	36,00 \$	36,00 \$	288,00 \$
Sorties/loisirs	140,00 \$	140,00 \$	140,00 \$	140,00 \$	140,00 \$	140,00 \$	140,00 \$	140,00 \$	1 120,00 \$
Divers	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	400,00 \$
Permis d'études (3) 150,00\$									0,00 \$
Permis de travail (3) 155,00\$									0,00 \$
Total	9 833,60 \$	1 286,00 \$	1 286,00 \$	1 286,00 \$	8 500,00 \$	1 286,00 \$	1 286,00 \$	1 286,00 \$	26 049,60 \$
Surplus/Déficit	1 866,40 \$	1 580,40 \$	1 294,40 \$	1 208,40 \$	808,40 \$	522,40 \$	436,40 \$	150,40 \$	150,40 \$





info@umoncton.ca

Service de l'admission Université de Moncton Campus de Moncton Moncton (Nouveau-Brunswick) Canada E1A 3E9



LEAU DE COMPARAISON DES SYSTÈMES CANADIEN ET FRANÇAIS

Système canadien (universitaire)			Système français (supérieur)	
Classes	Diplôme / Cycle	Scolarité accumulée	Classes	Diplôme / Cycle
12	Diplôme de fin d'études secondaires	12		
1	Baccalauréat - 1 ^{er} cycle	13	Terminale	Baccalauréat
2		14	1	Licence - 1 ^{er} cycle
3		15	2	
4 ¹		16	3	
1	Maîtrise - 2 ^e cycle	17	1	Maîtrise - 2 ^e cycle
2		18	2	
1	Doctorat (Ph. D.) 3 ^e cycle	19	1	Doctorat - 3 ^e cycle
2		20	2	

¹ Certains programmes sont échelonnés sur cinq ans.

